

Table des matières

I.	Introduction.....	4
	a. Concepts	6
	b. Question de recherche et hypothèses.....	12
II.	Démarche de recherche.....	14
	a. Première récolte de données : le questionnaire	14
	b. Seconde récolte de données : l’entretien individuel	15
III.	Analyse des résultats.....	17
	a. L’assentiment au changement	17
	b. Les résistances au changement.....	26
IV.	Limites de la démarche	33
V.	Conclusion	34
VI.	Bibliographie	36
VII.	Annexes	37
	a. Opérationnalisation de la recherche	37
	b. Questionnaire.....	45
	c. Résultats questionnaire.....	47
	d. Grille d’entretien	52
	e. Transcriptions des entretiens individuels	53

I. Introduction

La langue française est un vecteur conséquent de discriminations à l'encontre des personnes de genre féminin. En effet, les études récentes s'accordent pour dire que les règles de grammaire actuelles font partie intégrante du système de domination masculine dans lequel nous vivons. C'est par exemple ce que montrent Fabienne Baidier, Edwige Khaznadar et Thérèse Moreau (2007) :

Le symbolisme social étant véhiculé, structuré par le langage, c'est toute une conception du monde qui est impliquée. Les travaux en psychologie sociale ont montré que le genre grammatical influence la représentation qu'on se fait des métiers. L'utilisation du masculin dit générique biaise la représentation sociale des genres en défaveur des femmes, et ceci de façon systématique, alors que l'utilisation des vocables au féminin et au masculin permet aux filles comme aux garçons de s'investir émotionnellement et intellectuellement dans la profession. En effet, la dénomination au masculin tend à dévaloriser le féminin.

De fait, diverses études démontrent que l'emploi d'un langage épïcène¹ est un facteur primordial de l'égalité entre les genres : il confère une nouvelle visibilité aux femmes.

La socialisation est un processus par lequel l'individu intègre les valeurs de son groupe. Dans notre société, la socialisation est différenciée. En effet, tout individu y naissant apprend des rôles sociaux en fonction du sexe qu'il reçoit. Un agent de socialisation est un élément qui contribue à cette socialisation. L'école est un agent de socialisation majeur. Elle représente ainsi un vecteur extraordinaire pour introduire des changements sociétaux concernant, notamment, l'égalité entre les genres.

Les enseignantes et enseignants ne transmettent pas seulement des savoirs, elles et ils transmettent également des valeurs et une certaine représentation du monde. De plus, la relation asymétrique qu'ils et elles entretiennent avec leurs élèves renforce leur légitimité auprès de ces dernier-ère-s. Etant elle-même un agent de socialisation et chargée de la formation du corps enseignant, la Haute école pédagogique (désignée par la suite à l'aide de l'acronyme « HEP ») joue un rôle important sur le curriculum caché et le curriculum réel de ses étudiantes et étudiants.

Or, au cours de notre formation à la HEP, nous avons été interpellés par l'usage très parcimonieux qui y était fait du langage épïcène. Il est donc pertinent de se demander comment ces

¹ Dans le présent travail, nous utiliserons les termes : langage épïcène, langage égalitaire et langage non sexiste sans distinction de sens.

changements pourraient pénétrer dans l'école si les personnes chargées de la formation des enseignantes et enseignants de demain n'en sont pas elles-mêmes convaincues et, de fait, ne les utilisent pas.

La HEP semble cependant être consciente de ce problème. En effet, la direction de la Haute école pédagogique vaudoise a amorcé de nouvelles démarches pour passer d'un paradigme à l'autre en édictant une directive. En octobre 2015, la HEP a enjoint ses employé-e-s à utiliser le langage épïcène. Chaque membre du personnel de la HEP a ainsi reçu la directive 00_14² intitulée : « Respect du principe d'égalité dans les communications ». Il est intéressant de relever que cette directive portant sur l'utilisation du langage épïcène intervient onze ans après celle publiée par la chancellerie cantonale du canton de Vaud³. Ce retard est perceptible dans l'ensemble des publications de la HEP, l'extrait suivant – issu du site internet de l'institution – en est paradigmatique :

En tant qu'établissement de droit public, la Haute école pédagogique du canton de Vaud a tenté d'appliquer au mieux les règles du langage épïcène de manière à respecter le principe d'égalité. Cependant, lorsque seule l'expression au masculin est utilisée sur ce site web, elle s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

La volonté affichée par la HEP, au cours de l'année académique 2015-2016, de répondre désormais aux exigences cantonales se manifeste non seulement par la publication de cette directive, mais également par la création d'un atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène, destiné à l'ensemble du personnel de l'institution. La HEP démontre ainsi une volonté d'amener ses collaboratrices et collaborateurs à respecter l'une des compétences qu'elle présentait déjà en 2004 dans son référentiel de compétences professionnelles destiné aux futur-e-s enseignant-e-s :

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions : Le professionnalisme suppose que, dans l'exercice de sa fonction, une personne respecte les normes et procédures partagées par le corps de métier auquel elle appartient. L'autonomie professionnelle, quant à elle, renvoie à l'éthique de responsabilité de la personne. Dans ce domaine de compétences, il est attendu des enseignantes et des enseignants qu'ils s'investissent dans leur action et s'engagent à accorder une attention appropriée à tous les élèves qu'ils accompagnent. Il est également essentiel qu'ils puissent expliquer et argumenter leurs décisions pédagogiques et répondre de leurs actions dans la

² Projet soumis pour signature au comité de direction de la HEP (sous réserve de modification).

³ Cette directive a été publiée le 23 décembre 2004 et est disponible à cette adresse :

<http://www.vd.ch/guide-typo3/le-texte/rediger-pour-le-web/redaction-egalitaire/directive/>

classe et dans l'école. Par conséquent, l'enseignante ou l'enseignant fait preuve de conscience professionnelle lorsqu'il s'agit d'éviter toute forme de discrimination et de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents et des collègues.

L'introduction de cette directive représente ainsi une occasion inédite de questionner les représentations du langage épïcène qu'exprime le personnel de la HEP. Nous avons ainsi décidé de saisir cette opportunité afin, dans un premier temps, de savoir quelles étaient ses réactions face à cette directive et, dans un deuxième temps, de comprendre quelles pouvaient être les causes de ces réactions.

a. Concepts

Le langage épïcène

La langue française est un vecteur de discrimination des personnes de genre féminin. L'utilisation d'un masculin dit générique en lieu et place d'une forme grammaticale neutre en est symptomatique. Au XVII^{ème} siècle, l'abbé Bouhours (1692) indiquait que « *lorsque les deux genres se rencontrent, il faut que le plus noble l'emporte* ». Un siècle plus tard, Nicolas Beauzée (1767) précisait : « *le genre masculin est réputé plus noble que le féminin à cause de la supériorité du mâle sur la femelle.* »

Il est ainsi établi que l'utilisation contemporaine du masculin pour représenter un groupe de personnes de différents genres est une forme grammaticale discriminante. Gygax et Gesto (2007) s'emploient à le démontrer :

De manière générale, comme le montre plusieurs études, dans différentes langues (ex. Colé & Ségui (1994) en français ; Bates, Devescovi, Hernandez & Pizzamiglio (1996) en italiens ; Flaherty (2001) en espagnol et Gabriel & Mellenberger (2004) en allemand), l'utilisation du *masculin* biaise la représentation du genre en défaveur des femmes, et ceci de manière automatique.

L'idée d'un langage égalitaire se présente comme une réponse à la discrimination des individus de genre féminin dans et par la langue. En 1898 déjà, Hubertine Auclert écrivait dans le journal *Le Radical*, alors qu'elle luttait pour les droits des femmes :

L'omission du féminin dans le dictionnaire contribue, plus qu'on le croit, à l'omission du féminin dans le code (côté des droits). L'émancipation par le langage ne doit pas être dédaignée. [...] La féminisation de la langue est urgente, puisque, pour exprimer la qualité que quelques droits conquis donnent à la femme, il n'y a pas de mots.

S'il n'y a que très peu d'avancées en faveur d'un langage non-sexiste dans la pratique courante et officielle de la langue française, de nombreuses réformes langagières ont été proposées par

des mouvements féministes au cours des XX^e et XXI^e siècles. Toutes ces propositions concourent à la création d'un langage qui serait véritablement épïcène, au sens où celui-ci permettrait de désigner l'un et l'autre genre⁴. Afin de mettre cela en œuvre, au cours de la rédaction de la directive 00_14, la direction de la HEP a sélectionné les items suivants :

- Féminiser ou masculiniser les désignations de personnes.

Exemples : une assistante doctorante, un assistant doctorant ; une collaboratrice scientifique, un collaborateur scientifique ; une collègue, un collègue ; une enseignante, un enseignant ; une docteure, un docteur ; une praticienne formatrice, un praticien formateur ; une professeure formatrice, un professeur formateur.

- Utiliser le tiret ou le point médian pour les formes contractées destinées à signifier la mixité, et non pas les parenthèses ou la barre oblique.

Exemple : Les étudiant-e-s sont invité-e-s ; Les enseignant-e-s sont convié-e-s.

- En cas de double désignation, adopter l'ordre de présentation féminin puis masculin. L'accord et la reprise se font alors au plus proche, soit au masculin.

Exemples : La praticienne formatrice ou le praticien formateur est libéré d'un certain nombre de périodes d'enseignement. Il reçoit une indemnité annuelle fixée d'après les normes du département.

- Recourir systématiquement à la désignation « Madame » et renoncer à la désignation « Mademoiselle ».

Exemples : Mesdames les étudiantes et Messieurs les étudiants de la filière BP ; Mesdames les formatrices, Messieurs les formateurs ; Mesdames et Messieurs les membres de la commission

Réactions : assentiment et résistances

La psychologie communautaire a pour sujet d'étude les relations de pouvoir entre les groupes constitutifs d'une communauté. Dufort et Guay (2001) définissent ainsi le pouvoir :

Comme une relation entre deux groupes d'acteurs, l'un contrôlant une ressource pour laquelle l'autre manifeste de l'intérêt. Ces deux groupes d'acteurs évoluent dans un

⁴ Au sujet de l'étymologie du terme, voire notamment la définition proposée sur le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/épïcène>

contexte marqué par une asymétrie historique, sinon pourquoi l'un des groupes aurait-il un plus grand contrôle sur la ressource convoitée ?

Comme nous l'avons vu, la pratique actuelle du français présente indéniablement cette asymétrie historique. La langue française est une ressource utilisée par les hommes pour asseoir leur domination. Cet ordre social est souvent accepté de manière tacite par les dominées. Dufort et Guay (2001) indiquent que « *ce phénomène de consentement tacite ou de conformité, atteint par la persuasion plutôt que par la force, est appelé l'hégémonie culturelle* ». Pour sortir de cette hégémonie culturelle les groupes concernés peuvent recourir à la conscientisation, comme le montrent Dufort et Guay (2001) :

La conscientisation fait référence au processus par lequel les gens acquièrent une connaissance des circonstances socio-économiques, politiques et culturelles qui affectent leur vie aussi bien que leurs habiletés à transformer la réalité sociale (Freire, 1977, cité par Dufort & Guay, 2001)

Avoir conscience des processus discriminatoires que l'on subit ou que l'on fait subir n'est qu'un présupposé à l'avènement d'un changement social. Pour que ce dernier se réalise, les membres de la communauté doivent développer les deux capacités que sont l'autodétermination et la collaboration. Dufort et Guay (2001) définissent ces termes de la manière suivante :

L'autodétermination consiste à exprimer ses idées, à voir des opinions respectées et prises en compte, à exercer des choix, à participer aux décisions qui influencent la vie, à déterminer soi-même ses actions. La collaboration pour sa part, consiste à encourager la coopération entre les gens et entre les communautés.

Ainsi, la psychologie communautaire est-elle particulièrement utile pour mettre à jour les processus mis en œuvre par les individus appartenant à l'un ou l'autre groupe dans l'optique de rendre effectif le changement.

Nous considérons donc la collaboration, l'autodétermination et la conscientisation comme des prérequis à l'assentiment d'une personne à l'emploi du langage épïcène. Il est cependant important de souligner que si ces trois marqueurs sont nécessaires, ils ne sont pas suffisants pour autant. Notre projet est donc de mener notre démarche de recherche afin de rendre compte de la présence ou de l'absence de ces trois indicateurs chez le personnel de la HEP. Au-delà de l'assentiment complet, nous souhaitons explorer l'assentiment partiel, qui est caractérisé par l'adhésion à seul un ou deux de ces indicateurs, ainsi que l'absence d'assentiment. Ces derniers nous permettront de mettre en exergue les éventuelles résistances au changement.

En effet, en plus de la psychologie communautaire, nous avons décidé, avec l'objectif de comprendre les causes de l'absence partielle ou total d'assentiment, de nous aider du concept de résistance au changement. Ce dernier est issu des travaux sur la psychologie du travail. Céline Bareil (2004) en donne la définition suivante :

Selon Dolan, Lamoureux et Gosselin (1996 ; p. 486), la résistance au changement est « l'attitude individuelle ou collective, consciente ou inconsciente, qui se manifeste dès lors que l'idée d'une transformation est évoquée. Elle représente donc une attitude négative adoptée par les employés lorsque des modifications sont introduites dans le cycle normal de travail »

Le recours à ce concept est indispensable, puisque le changement que nous étudions dans la présente recherche est introduit dans un cadre professionnel et initié par la direction de la population étudiée. Le but de notre démarche est de comprendre pourquoi certain-e-s employé-e-s résistent. L'hypothèse avancée par Céline Bareil (2004) est la suivante :

L'individu résiste au changement pour de nombreuses raisons. Ses réactions négatives à l'égard du changement s'expliquent par le fait qu'il doit quitter la zone de confort et s'aventurer vers de nouvelles avenues, souvent empreintes d'incertitude. Il doit s'adapter au nouveau contexte, à de nouvelles tâches et responsabilités, apprendre de nouveaux comportements, adopter de nouvelles attitudes et surtout, abandonner ses habitudes qui faisaient partie de son quotidien.

Nous nous employons à comprendre au cours de notre étude où se situent les limites de cette « zone de confort » et comment l'attitude de la direction peut les faire bouger. Notre objectif est donc de comprendre quelles peuvent être les causes à l'origine de cette « résistance au changement ». Dans cette perspective, nous nous appuyerons sur le tableau proposé par Céline Bareil (2004) et présenté en page 11 du présent document. Ce dernier dresse une liste exhaustive des variables engendrant des résistances dont nous vous livrons ici notre lecture :

- Les variables individuelles sont les résistances issues de la personne résistante elle-même.

Bareil (2004) les définit de la sorte :

« Plusieurs auteurs identifient le destinataire lui-même, coupable de sa résistance, dont les causes sont à la fois conscientes ou inconscientes. Selon la perspective psychanalytique, les mécanismes de défense, souvent inconscients, servent à neutraliser l'anxiété qui menace un individu lorsqu'il est la proie d'un conflit entre les exigences qui découlent de ses propres besoins et celles qui relèvent de la nouvelle réalité extérieure qui est le changement. »

- Les variables causales liées au collectif ou au culturel sont les résistances issues du groupe qui réagit de la sorte pour protéger ses acquis. Bareil (2004) en donne la définition suivante :

« Les variables culturelles peuvent causer la résistance au changement, de même que les dimensions collectivistes, associées aux valeurs, aux rites et à l'histoire de l'organisation. Plus le changement a des implications fortes sur ces facteurs, plus la résistance risque d'être élevée. »

- Les causes politiques de la résistance au changement sont définies par Bareil (2004) de la manière suivante : « un destinataire peut résister au changement à cause de pressions politiques, de personnes influentes en lesquelles il a confiance ou pour soutenir une cause. »
- Les causes liées à la mise en œuvre du changement sont les résistances engendrées par la méthode d'introduction du changement. « Les causes liées à une mise en œuvre du changement déficiente constituent très souvent la cause majeure des échecs, dus aux résistances. »
- Les causes liées au changement lui-même sont ainsi expliquées par Bareil (2004) : « le destinataire résiste parce que le changement annoncé est complexe, peu légitimé par l'organisation et en opposition avec les valeurs du milieu. En fait, le changement ne fait pas de sens. »

Nous décidons par ailleurs de ne pas retenir les causes liées au système organisationnel. Nous considérons qu'étant trop orienté vers la psychologie d'entreprise, elles ne s'appliquent pas au système organisationnel d'une institution étatique comme la HEP.

Les causes multiples de la résistance au changement de Céline Bareil (2004)

	A	B	C	D	E	F
1	Individu	Collectif/ Culturel	Politique	Qualité de mise en œuvre	Système organisationnel	Changement
1	Dispositions psychologiques : traits, personnalité : préférence pour la stabilité	Perte de droits acquis	Enjeux de pouvoir	Mode d'introduction du changement. Scénario de mise en œuvre	Structure	Complexité du changement
2	Causes psychanalytiques : mécanismes de défense	Système social systémique	Perte d'autorité, de ressources	Orientation	Intégration interne	Sens accordé au changement
3	Incompréhension du changement	Normes sociales	Soutien des groupes d'intérêt	Sensibilisation/ communication	Culture et valeurs	Cohérence du changement avec les valeurs organisationnelles
4	Caractéristiques personnelles : âge, antécédents	Caractéristiques culturelles	Coalition dominante	Habilitation et formation	Inertie organisationnelle	Légitimité du changement
5	Vécu antérieur et expériences de vie	Valeurs, rites et histoire	Influence des sous-groupes	Consultation/ Implication Participation	Leadership : haute direction et cadres	Type de changement radical ex downsizing
6	Peurs (de perdre des acquis et de ne pas être capable)		Influence des personnes valorisées	Temps d'adaptation	Contexte et environnement	Syndrome du changement répétitif
7	Pertes : sécurité, pouvoir, utilité, compétences, relations, territoire, repères		Pouvoir du syndicat	Disponibilité des ressources	Capacité à changer	
8	Ratio coûts/ bénéfices			Approche du changement		

b. Question de recherche et hypothèses

Dans notre travail, nous tenterons de répondre à cette question de recherche :

Quelles sont les réactions du personnel de la Haute école pédagogique vaudoise face à la directive 00_14 sur l'emploi du langage épïcène ?

Nous avons émis diverses hypothèses que nous souhaiterions évaluer lors de notre étude :

- *Le personnel de la HEP reconnaît l'utilité du langage épïcène, mais ne souhaite pas l'utiliser.*

Nous postulons cette hypothèse en regard de l'état des lieux actuel de l'utilisation du langage épïcène par le personnel de la HEP. En effet, les diverses publications que représentent le site internet, les brochures destinées aux étudiant-e-s, les campagnes de publicité ou plus simplement les supports de cours d'une majorité des formatrices et formateurs n'emploient pas le langage épïcène. Nous supposons que la publication d'une directive et l'ouverture d'un cours à participation facultative ne suffiront pas à modifier les pratiques rédactionnelles de la plupart des enseignant-e-s. Cependant, nous pensons que ces démarches permettront à une majorité du personnel de reconnaître malgré tout l'utilité du langage épïcène. Toutefois, la présence plus importante du langage épïcène dans le quotidien des personnes résidant en suisse romande – que ce soit par son utilisation dans la plupart des communications administratives ou par le biais de l'abandon du titre « mademoiselle » – nous invite à émettre l'hypothèse que le personnel de la HEP considère que le langage égalitaire est une évolution positive du langage.

- *Le personnel de la HEP considère l'effort nécessaire à l'utilisation du langage épïcène trop important et ne souhaite de fait pas l'utiliser.*

Nous pensons qu'il s'agira de la résistance au changement la plus évoquée par les employé-e-s de la HEP. En effet, elle permet de reconnaître l'utilité du langage épïcène tout en se déculpabilisant et se désresponsabilisant vis-à-vis de son non-emploi.

- *Il n'y a pas de différences importantes dans les résultats des personnes de genre masculin et féminin.*

Nous émettons cette hypothèse en nous fondant sur le fait que les attitudes discriminantes sont toujours le fait du dominant envers le groupe dominé, mais de nombreuses recherches ont démontré que l'hégémonie culturelle des dominants pousse certain-e-s dominé-e-s à adopter des comportements auto-discriminants. Nous pensons donc qu'une part importante des personnes de genre féminin ne souhaitent pas l'introduction du langage épïcène.

- *Tout refus d'utiliser le langage épïcène sera lié à l'absence de conscientisation, de collaboration ou / et d'autodétermination.*

En effet, nous considérons a priori que l'absence de conscientisation, de collaboration ou d'autodétermination entraîne un refus d'utiliser le langage épïcène. Pour que le sujet accepte d'utiliser le langage épïcène, la conscientisation, la collaboration et l'autodétermination doivent être présentes.

II. Démarche de recherche

Afin de mener à bien notre recherche, nous décidons d'employer la méthode d'enquête. Cette dernière donne accès à des informations intimes. Elle favorise le recueil d'une multitude d'informations et permet d'étudier une grande population à moindre coût. Notre étude se déroule en deux temps. Dans un premier temps, nous récoltons des données à l'aide d'un questionnaire. Dans un deuxième temps, nous menons des entretiens avec des personnes sélectionnées en fonction de leurs réponses au questionnaire. Ainsi, notre recherche est-elle quantitative et qualitative.

a. Première récolte de données : le questionnaire

Pour cette première récolte de données, nous ciblons l'ensemble du personnel de la HEP qui a reçu la directive 00_14 au cours du mois d'octobre 2015, c'est-à-dire une population de 315 personnes. Cette dernière est constituée à 70.11% de formateurs et formatrices et à 29.89% du personnel administratif. 57,34 des employé-e-s sont de genre féminin et de 42,66% sont de genre masculin. Nous n'avons pas établi d'autres critères d'inclusion ou d'exclusion que celui d'être employé-e par la HEP.

La première prise de données, par le biais d'un questionnaire⁵ transmis par e-mail, a pour objectif de définir si les sujets emploient le langage épïcène dans le cadre de leurs pratiques professionnelles, dans leur vie privée et de savoir comment ils considèrent le langage épïcène. Ce questionnaire ne contenant que des questions fermées est mis en ligne sur la plateforme *Google Forms*. Un e-mail invitant les sujets à remplir le formulaire leur est envoyé quelques jours après la réception de la directive.

Dans un premier temps, et ce en vue de notre seconde récolte de données, nous avons décidé de rendre notre questionnaire obligatoirement nominatif. Nous avons alors récolté 56 réponses. Cependant, nous avons reçu de nombreux messages nous indiquant que certaines personnes ne souhaitaient pas répondre au questionnaire tant que ce dernier resterait nominatif. Ayant récolté suffisamment de réponses pour mettre en œuvre la suite de la recherche, nous décidons alors de modifier le questionnaire, afin que celui-ci puisse être complété anonymement. Nous récoltons ainsi 58 réponses supplémentaires.

⁵ Cf. annexe b

A ce stade-là, nous nous posons la question du biais éventuel que peut représenter ce changement de contraintes, notamment le fait que les réponses anonymes présupposent un avis négatif sur le langage épïcène. Or, la diversité des réponses récoltées avant et après la modification nous pousse à conclure que si un biais a pu être engendré, cela demeure dans des proportions négligeables. Par ailleurs, lors de notre recherche, nous tentons de contrôler certaines variables : le questionnaire et nous-même. Nous n'avons cependant pas de contrôle sur certaines variables qui sont donc parasites. Par exemple, s'agissant d'un questionnaire en ligne, nous n'avons pas de contrôle sur la motivation ou la fatigue des participantes et participants, l'environnement sonore, etc.

b. Seconde récolte de données : l'entretien individuel

En fonction des données ainsi récoltées, nous sélectionnons trois populations avec lesquelles nous souhaitons nous entretenir au cours de notre seconde récolte de données. Nous choisissons ainsi treize personnes que nous contactons par e-mail afin de fixer un rendez-vous. Quatre d'entre elles répondent positivement, se répartissant de la manière suivante :

- Les personnes présentant un assentiment complet. (F12).
- Les personnes présentant un assentiment partiel. (F62 et M63)
- Les personnes présentant une absence complète d'assentiment. (M37)

Cet entretien a pour objectif de comprendre quelles sont les résistances aux changements qu'expriment les personnes qui ont indiqué, lors de la première récolte de données, ne pas employer le langage épïcène dans leurs pratiques professionnelles, ainsi que d'explorer leur degré d'assentiment. Cet entretien a pour cadre des rencontres au sein des locaux de la HEP et est mené à l'aide de questions fermées et de questions ouvertes avec relance⁶. Afin de connaître les raisons qui entraînent une résistance des sujets au changement, nous nous basons sur la grille de Céline Bareil (2004) présentée plus haut. Elle nous permet de dresser une liste de questions ouvertes ainsi que de relances qui visent l'exploration des différentes résistances aux changements qui y figurent.

Nous sommes ainsi en mesure de questionner nos participant-e-s pour qu'elles et ils nous indiquent quelles sont les résistances qu'elles et ils expriment. Quant à l'assentiment, nous sélectionnons des questions nous permettant d'explorer la conscientisation, l'autodétermination et la

⁶ Cf. annexe d

collaboration des personnes entretenues. Nous adaptons nos interventions en fonction de la personne entretenue et de son profil vis-à-vis de cette enquête. Certaines questions sont ainsi modifiées et d'autres ajoutées au cours de la récolte des données.

III. Analyse des résultats

Etant donné l'ampleur des données récoltées au cours du questionnaire et des entretiens, nous décidons d'annexer les résultats⁷ et de ne conserver ici que l'analyse des données. La majorité des réponses données par les participant-e-s au cours de notre enquête a été recueillie à l'aide de l'échelle d'avis suivante :

Réponse	1	2	3	4	5
Signification	Pas du tout d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne se prononce pas	Plutôt d'accord	Tout à fait d'accord

Dans la suite de notre analyse, les réponses 4 et 5 sont considérées comme un ensemble de réponses positives, réciproquement les réponses 1 et 2 sont considérées comme un ensemble de réponses négatives. Il est encore utile de préciser la manière avec laquelle nous avons encodé nos résultats. Nous avons attribué à chaque personne participant à notre questionnaire un numéro unique allant de 1 à 114, qui indique l'ordre de participation, ainsi qu'une lettre : « A » indique que la personne a répondu de manière anonyme ; « M » indique que la personne a répondu de manière nominative et qu'elle est de genre masculin ; « F » indique que la personne a répondu de manière nominative et qu'elle est de genre féminin.

a. L'assentiment au changement

La conscientisation

En fonction de trois indicateurs que nous avons sélectionnés au préalable, nous pouvons faire émerger que 31.58% des personnes ayant participé à notre enquête sont pleinement conscientes du rôle du langage épïcène. Ainsi, considérons-nous qu'une personne se montre totalement consciente, si elle a répondu ainsi aux questions suivantes :

Figure 1

Réponses	Questions	
4 ou 5	Connaissez-vous le langage épïcène ?	
1 ou 2	Pensez-vous que le langage épïcène est un dérangement inutile ?	
4 ou 5	Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ?	
	Taux	31.58% (n=114)

⁷ Annexes e et c

Inversement, 68,42% des participantes et participants ne sont donc pas pleinement conscientes et conscients du rôle du langage épïcène. Au cours des entretiens individuels, nous avons cherché des traces d'absence de conscientisation, l'approche qualitative favorisant une meilleure compréhension de cette dernière :

Figure 2

Sujet	Citations
M37	<ol style="list-style-type: none"> 1. D'ailleurs j'imagine que la plupart des textes juridiques et pis des choses comme ça sont écrits au masculin. Je sais pas ça, je suis pas connaisseur de ça. 2. puis par rapport à ça moi j'ai un problème de... quand on parle d'égalité pour finir, parce qu'on a un bureau de l'égalité ici, on parle que de l'égalité homme-femme alors que il y a d'autres égalités que l'on prend pas en compte, par exemple les difficultés de lecture que pourrait avoir certaines personnes avec des traits ou des points qui viennent se rajouter. 3. on évolue dans un milieu où d'une manière générale les femmes gagnent autant que les hommes et puis il me semble pas qu'on soit dans un milieu inégalitaire. 4. je pense pas que imposer un langage épïcène amène plus d'égalité. 5. Donc moi je suis plutôt favorable à certaines choses, maintenant pour moi, le langage épïcène va pas fondamentalement changer les choses. 6. je pense que si on veut travailler vraiment sur l'égalité, c'est à dire c'est quand même l'objet qui est censé être empoigné par ce genre directive et si on veut changer quelque chose dans la société, c'est clairement au niveau de l'école que l'on peut faire quelque chose. Maintenant le langage épïcène c'est presque un détail par rapport à ça.

Outre la non conscientisation du rôle que peut jouer le langage épïcène pour l'égalité entre les genres (citations n°4, 5 et 6), on peut remarquer que l'absence de conscientisation porte sur plusieurs éléments. Premièrement, le sujet n'est pas conscient de l'utilisation qui existe en pratique dans le domaine administratif et légal (citation n°1). Deuxièmement, le participant n'a pas conscience des spécificités de l'inégalité entre les hommes et les femmes (citation n°2). Troisièmement, il n'est simplement pas conscient du rapport hiérarchique qui existe entre les genres (citation n°3).

Seul le sujet M37 est classé comme n'étant pas conscient, alors que F62 est classé, suite à ses réponses au questionnaire, comme étant partiellement consciente. Pour tenter de comprendre quels peuvent être les points problématiques, nous cherchons également les traces de conscientisation dans les retranscriptions de F62 :

Figure 3

Sujet	Citations
F62	<ol style="list-style-type: none"> 1. je l'ai reçu en me disant que c'était une bonne chose parce que ça permettait de mettre l'accent sur ben le fait que l'on considérait on m'était dans la même catégorie les hommes, les femmes et que en fait cette prérogative du masculin elle existait dans nos sociétés alors en Suisse peut être de manière un peu plus marquée que dans d'autre pays européens parce que moi je viens de France et que mettre l'accent sur ce langage épïcène c'était mettre l'accent sur ben ok on va faire attention à ces formes de différenciation, de ségrégation, de stéréotype donc je pense que c'est une bonne chose. 2. Comme les formulations d'intitulés, on va mettre cher-e-s, etc. donc moi je pense que si on devait tout tout tout écrire en épïcène ça serait lourd, mais je trouve que dans un message marquer par une ou deux formes montre qu'on porte attention sur cette différenciation, distinction et ben c'est l'effet garanti.

On peut ainsi remarquer que le sujet F62 est conscient du rôle que peut jouer le langage épïcène dans une lutte en faveur de l'égalité, mais qu'il n'est pas conscient de ce que requiert le langage épïcène pour porter ses fruits. En effet, F62 pense qu'« un message marqué par une ou deux formes [...] c'est l'effet garanti ».

M63 est classé dans les participant-e-s partiellement conscient-e-s, car il a répondu ne pas du tout connaître le langage épïcène. Cependant, entre le questionnaire et les entretiens, le participant a assisté à la conférence et à l'atelier de sensibilisation au langage épïcène dispensés par la HEP. Une variation a ainsi été observée entre les réponses au questionnaire et celles de l'entretien. Lors de l'entretien, F12 a, quant à elle, confirmé sa pleine conscientisation du rôle du langage épïcène. Le tableau suivant témoigne de la conscientisation dont ont fait preuve les sujets F12 et M63 lors de l'entretien :

Figure 4

Sujet	Citations
F12	<ol style="list-style-type: none"> 1. Je pense que c'est très important. Malheureusement il y a beaucoup d'éditeur de magazines et de journaux qui ne le font pas et je trouve ça dommage, surtout dans un métier, le métier de l'enseignement où il y a vraiment un gros investissement des femmes, il y a énormément de femme qui travaillent dans ce domaine, qui s'impliquent, il y a beaucoup de femmes enseignantes et je trouve qu'il y a quelque chose d'un peu injuste d'effacer le rôle aussi des femmes dans ce métier-là par le langage. Parce que symboliquement le langage c'est quand même très important, c'est aussi la prise de conscience quand on fait cet effort là que tout n'est pas gagné du point de vue de l'égalité.
M63	<ol style="list-style-type: none"> 2. c'est quelque chose qui m'a toujours interpellé pis un peu dérangé, c'est vrai que moi j'ai toujours été même plus loin, pas que l'épïcène mais que ce qu'on faisait habituellement en mettant les choses dans le bon ordre parce que je trouve que voilà, il y a une égalité aujourd'hui qui n'est pas présente dans l'écrit ni dans l'oral d'ailleurs

	3. moi je trouve oui que c'est nécessaire que ce serait même nécessaire d'aller plus loin euh parce que y a encore plein de gens qui ne le font pas. Mais en même temps, il y a plein des gens qui dans leur vie de tous les jours enfin, ils sont pas épicènes pas que dans l'écrit mais dans l'attitude.
--	--

On remarque que les deux sont conscients de l'importance du langage épicène. Il est néanmoins intéressant de relever que F12 établit un lien avec l'enseignement (citation n°1) alors que la vision de M63 est plutôt liée à la vie quotidienne (citations n°2 et 3).

L'autodétermination

Nous pouvons également mettre en exergue que 47.37% des participant-e-s ont l'impression que leurs avis étaient pris en compte par la HEP et qu'ainsi, elles et ils font preuve d'autodétermination. Pour définir cela, nous considérons qu'une personne se montre totalement autodéterminée si elle a répondu ainsi aux questions suivantes :

Figure 5

Réponses	Questions
4 ou 5	Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ?
4 ou 5	Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiant à employer le langage épicène ?
	Taux
	47.37% (n=114)

Il semble possible de considérer que la non appréciation concernant le temps mis à disposition est plus révélatrice d'une absence de conscientisation que d'autodétermination. Cependant, comme la question porte sur l'appréciation, elle se situe plus du côté de l'affect qui se rattache donc au besoin d'être écouté que du côté de la connaissance et, donc, de la conscientisation. Nous supposons ainsi que la non appréciation est liée à l'impression de ne pas être écouté-e.

Lors de l'entretien, le participant M37 a confirmé son absence d'autodétermination, déjà visible dans les résultats du questionnaire. Le tableau ci-dessous en témoigne :

Figure 6

Sujet	Citations
M37	1. j'ai des fois l'impression qu'on est dans une société dans laquelle il a des normes qui viennent parce que il y a eu des événements ou éventuellement justement des pressions mais qu'après, ça coûte cher à tout le monde et ça, ça serait un exemple de ce genre, j'ose presque même le mot mode, ce genre de mode là, et puis on essaie d'être politiquement correct alors on essaie de l'imposer à tout le monde et pis ça fait des normes supplémentaires qui coûtent chères à la société et au fonctionnement des institutions.

	<p>2. Simplement, à certain moment il ne faut pas aller trop loin dans quelque chose qui n'est pas forcément quelque chose qui doit être édicté par directive justement et qui pourrait se contenter d'être une recommandation, tout dépend de comment on prend le mot directive effectivement.</p> <p>3. je fais partie des gens qui pense que de temps en temps, des discussions de fonds sur des assemblés de formateurs par exemple, serait assez utile. On avait ça dans l'ancien fonctionnement, on ne l'a plus maintenant et des fois je le regrette. Donc oui ça aurait été intéressant d'être consulté avant</p>
--	---

Le participant aurait préféré avoir été consulté avant l'émission de la directive (citation n°3). De plus, certains termes soulignent qu'il a vécu cette directive comme imposée par la force : « des normes qui viennent », « des pressions » et « imposer » (citation n°1). Le participant comprend cette directive comme une injonction et non comme une recommandation (citation n°2). Plutôt que d'écouter les membres de l'institution et lui-même (citation n°3), le participant considère que l'institution a préféré la « mode » et le « politiquement correct » (citation n°1).

Lors des analyses du questionnaire, le participant M63 n'avait pas été comptabilisé dans les personnes totalement autodéterminées. Cette ambivalence transparaît également dans l'entretien.

Figure 7

Sujet	Citations
M63	<p>1. Moi je pense, oui, je pense que ça devrait être voilà, on devrait insister plus là-dessus on est quand même la formation des futurs enseignants</p> <p>2. je trouve que si, ben déjà toute la partie faculté de l'école d'exprimait de manière plus épïcène et s'intéressait à cette manière de s'exprimer et transmettait ça, on ferait boule de neige. Alors qu'aujourd'hui je trouve que c'est un peu, c'est une approche qui est un peu superficiel dans la masse des gens hein, je dis pas qu'elle l'est dans la démarche mais j'ai l'impression que ça touche pas tellement de monde que ça, en tout cas dans ce que je vois passer comme texte, et euh voilà, souvent je me dis mince c'est pas épïcène ça.</p> <p>3. Alors j'aime pas le mot imposer mais je pense qu'on devrait le proposer, le suggérer pis l'expliquer. Justement si en tant qu'enseignant à la HEP on s'exprime comme ça et on explique pourquoi on le fait, je pense que naturellement les futurs enseignants enfin les étudiants le feraient aussi.</p> <p>4. Alors j'ai un peu eu cette impression là pendant, je sais pas comment elle appelait ça, ce cours, ce séminaire qu'on a eu ou là il y a eu des remarques que je trouvais, pas déplacé mais presque, quelque part on a un peu l'impression d'inversé, comme on dit c'est euh c'est pas misogyne c'est, heu, quand c'est l'inverse ? (La personne menant l'entretien lui répond « Misandre ») Misandre voilà, j'ai un peu l'impression que des fois on déborde à vouloir être équitable des fois ça passe un peu de l'autre côté.</p>

Dans les citations n°1 et 2, le participant répond à la question : « Pensez-vous que la HEP aurait dû imposer cette directive avec plus d’insistance ? » et dans la citation n°3 à la question : « Faudrait-il imposer aux étudiantes et aux étudiants l’utilisation du langage épïcène ? » D’un côté, le participant considère que la HEP devrait imposer l’emploi du langage épïcène aux enseignantes et enseignants de l’institution. D’un autre côté, il considère que le langage épïcène devrait seulement être « suggéré » aux étudiantes et étudiants. De plus, le participant a été gêné lors du séminaire de formation, par ce qu’il considère comme de la misandrie. Il a ainsi le sentiment que l’ouverture au langage épïcène s’accompagne parfois d’un renversement des valeurs et donc d’une disparition de l’autodétermination des personnes de genre masculin, qui existe dans la société patriarcale.

F12 et F62 ont toutes deux confirmé leur autodétermination lors de l’entretien. Elles se sont révélées être en accord avec la direction et se sentent, de ce fait, écoutées. Il est intéressant de relever que F12 ne considère par l’autodétermination des personnes réfractaires au changement comme importante, elle se positionne clairement pour une imposition du langage épïcène. Une telle démarche lui permettrait d’ailleurs de se sentir plus écoutée et d’ainsi augmenter son autodétermination. Nous remarquons donc ici que la HEP, en choisissant une mesure non contraignante, diminue l’autodétermination tant des personnes souhaitant le changement, qui ne voient pas d’évolution dans l’utilisation du langage épïcène, que des personnes résistantes, qui n’apprécient pas la promulgation de la directive.

Figure 8

Sujet	Citations
F12	<ol style="list-style-type: none"> 1. Je pense qu'il est un peu faible, c'est comme si on disait : ah on vous recommande de ne pas avoir un langage raciste ça serait quand même bien. Je trouve que c'est un peu léger. Je pense qu'on pourrait simplement mettre des critères dans le mémoire, comme on met des critères pour la forme des titres et la tailles des caractères, de dire bien voilà, le mémoire respecte les critères du langage épïcène. 2. Oui mais je ne suis pas sûr que la sensibilisation suffise, je pense qu'a un certain moment il ne faut pas avoir peur de rendre quelque chose obligatoire. Dire voilà, c'est comme ça, c'est un changement que l'on a décidé de faire parce que l'on a des valeurs qui sont les valeurs suivantes à la HEP ou on veut promouvoir telle valeur. Il faut quand même que l'on soit d'accord sur certaines valeurs dans l'institution dans laquelle on travaille et puis de les rendre obligatoires. La sensibilisation ça va un certain temps, ça va sensibiliser un certain type de personnes et pis il y en a qui ne seront jamais sensibilisées. 3. c'était bien que ça vienne de la direction

F62	4. Oui je pense que toute de manière, les directives permettent d'uniformiser des pratiques à moyen terme. Oui oui je pense que c'était bien.
-----	---

Il nous semble important de relever que les personnes de genre masculin ont indiqué soit ne pas se sentir écoutées, soit avoir peur d'un renversement des valeurs, alors que les personnes de genre féminin ont soit appelé à plus de rigueur de la part de la HEP dans l'introduction du langage épïcène, soit salué la démarche. Nous remarquons donc qu'il existe une disparité des représentations entre les genres, disparité que souhaitons explorer afin de savoir si elle est représentative :

Figure 9

		Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ?					
Réponses		1	2	3	4	5	n
Personnes de genre féminin (32,46 %, n=114)		0,00%	5,41%	21,62%	10,81%	62,16%	37
Personnes de genre masculin (16,67 %, n=114)		2,70%	8,11%	16,22%	21,62%	51,35%	19
		Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiant à employer le langage épïcène ?					
Réponses		1	2	3	4	5	n
Personnes de genre féminin (32,46%, n=114)		10,53%	0,00%	21,05%	36,84%	31,58%	37
Personnes de genre masculin (16,67 %, n=114)		5,26%	21,05%	31,58%	21,05%	21,05%	19

Nous remarquons que les réponses négatives des personnes de genre masculin (10.81% et 26.31%) sont doublées dans un cas, triplées dans l'autre, par rapport aux réponses des personnes de genre féminin (5.41% et 10.53%). A l'opposé, les réponses positives masculines (72.97% et 42.10%) sont soit similaires, soit largement inférieures aux réponses positives féminines (72.97% et 68.42%).

La collaboration

La collaboration peut être discernée à l'aide de neuf critères différents. Ceux-ci ont pour objectif de tester la volonté du personnel de la HEP de mettre en œuvre le langage épïcène. Nous considérons donc qu'une personne se montre totalement collaborative si elle a répondu ainsi aux questions suivantes :

Figure 10

Réponses	Questions
4 ou 5	Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'oral ?

4 ou 5	Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ?	
4 ou 5	Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ?	
	Taux	27.19% (n=114)

Il apparaît que seul-e-s 27.19% des participantes et participants font preuve d'une collaboration complète. Pour comprendre pourquoi le taux de personnes pleinement collaborantes est si bas, nous avons cherché des traces qui expliquent cet état de fait dans la retranscription des entretiens :

Figure 11

Sujet	Citations
M37	<ol style="list-style-type: none"> 1. on avait décidé pour une question de clarté des documents officiels de tout mettre au masculin, alors que on sait bien que notre public majoritaire en BP c'est évidemment 95 % de fille mais on s'était déjà posé cette question pis c'était vraiment une question de clarté des textes. 2. d'autant plus que la responsable est une femme et que c'est elle qui a tranché par rapport à ça. 3. au niveau de la filière ça aurait été un travail énorme de transformer tous les documents en langage épïcène 4. après, c'est une directive et pis qu'elle doit s'appliquer et ben on l'appliquera, ça c'est aucun problème

Le cas de M37 est révélateur de l'inefficacité d'une directive uniquement incitative, puisqu'il reconnaît lui-même que seul l'injonction le poussera à utiliser le langage épïcène (citation n°4). A l'heure actuelle, il indique que cela représenterait trop de travail (citation n°3) et rendrait les textes confus (citation n°1) tout en se justifiant par le fait que sa supérieure hiérarchique soit une personne de genre féminin (citation n°2).

F62, quant à elle, n'est pas apparue comme une personne collaborant pleinement à l'introduction du langage épïcène. Cela transparaît dans les citations suivantes, extraites de son entretien :

Figure 12

Sujet	Citations
F62	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mais en même je me disais c'est quand même dommage de devoir, pas légiférer parce que c'est pas une loi, on en est pas là. 2. Moi je pense que chacun d'entre nous, pour en parler avec certain de mes collègues, parmi les possibilités qui sont offertes par ce langage épïcène, on ne va pas écrire tout en langage épïcène, on va choisir certaines formules et formulations, voilà. Comme les formulations d'intitulés, on va mettre cher-e-s, etc. donc moi je pense que si on devait tout tout tout écrire en épïcène ça serait lourd mais je trouve que dans un message marquer par une ou deux formes

	<p>montre qu'on porte attention sur cette différenciation, distinction et ben c'est l'effet garantie.</p> <p>3. je l'ai et ben un peu mis en œuvre et où j'ai du coup moi une attention par rapport à cela et même quand j'écris à mes collègues en France j'utilise aussi ce langage épïcène et je mets certaines formules plutôt que d'autres qui reviennent assez facilement et que je trouve assez faciles à utiliser en fait</p>
--	---

On remarque qu'elle œuvre pour l'utilisation du langage épïcène, mais d'une manière partielle (citations n°2 et 3), tout en indiquant ne pas souhaiter que la HEP contraigne son personnel à utiliser le langage épïcène (citation n°1).

C'est chez les sujets F12 et M63 que nous trouvons le plus de traces de collaboration, comme le prouve le tableau ci-dessous :

Figure 13

Sujet	Citations
F12	<p>1. Non, personnellement je ne trouve pas que ce soit un effort important de rajouter ou de choisir des mots qui soient autant masculin que féminin. Je ne trouve pas que ce soit un effort important, c'est une habitude en fait à prendre. Je ne pense pas que ce soit seulement pour le personnel mais aussi pour les étudiantes et les étudiants qui dans leur mémoire et leurs travaux devraient s'habituer à utiliser ce langage-là, notamment dans les travaux qu'ils distribuent aux élèves.</p>
M63	<p>2. j'ai trouvé très intéressant et j'ai été content de pouvoir participer à ce, à cette mini formation, en fin à ces, à tout ça.</p> <p>3. Aujourd'hui ça m'a changé ma manière d'écrire oui, parce que je fais attention aussi à la forme pour être standard on va dire puisque y a ben ces points ou ces traits d'union à la place des parenthèses donc par exemple mais euh voilà, enfin j'essaie de tourner mes phrases de manière épïcène.</p> <p>4. Alors moi je l'ai pas pris comme une directive, une demande de changement, je l'ai plutôt pris comme une proposition. Euh, j'ai pas eu l'impression qu'on était forcé de le faire donc pour moi c'est pas un effort du tout. Parce que ça va dans mon sens donc c'était une aide pour le faire mieux et pour moi ça m'a pas coûté quoi que ce soit, au contraire, je suis content d'avoir un, de pouvoir suivre une façon de faire, et je trouve intéressant parce que j'aime bien écrire, je suis pas écrivain mais je trouve que ouais, c'est enrichissant de devoir réfléchir à tourner ses phrases dans le bon sens et trouvé les bons mots.</p>

F12 met en avant le fait qu'utiliser le langage épïcène n'est pas « un effort important » et que cela relève « d'une habitude [...] à prendre » (citation n°1). M63 abonde dans ce sens en indiquant que c'est l'utilisation du langage épïcène est « enrichissante » (citation n°4). Ce dernier sujet est un cas intéressant puisqu'il indique avoir changé sa manière d'écrire après avoir suivis l'atelier de sensibilisation et la conférence (citations n°2 et 3). Cela révèle que même si notre questionnaire semble montrer qu'une large majorité des personnes participants aux moments

de formations est déjà convaincue de l'utilité du changement, cette démarche permet d'augmenter le taux de personnes collaborantes.

Répartition

En combinant les indicateurs de collaboration, d'autodétermination et de conscientisation, nous sommes en mesure d'isoler un sous-groupe composé de 14 participant-e-s. Ce dernier présente donc la particularité d'avoir un assentiment total pour le langage épïcène. Un tel résultat nous pousse à croiser nos résultats afin de connaître comment se répartissent les personnes qui présentent au moins un concept de l'assentiment :

Figure 14

	Conscientisation	Autodétermination	Collaboration	n
Conscientisation		75.00%	47.22%	36
Autodétermination	50.00%		40.74%	54
Collaboration	54.84%	70.97%		31

Nous remarquons donc que la collaboration et la conscientisation sont sous-représentés par rapport à l'autodétermination, le corolaire étant qu'une large majorité des personnes conscientes et collaborantes est également autodéterminée. Nous considérons alors que la HEP devrait se concentrer sur ces deux aspects pour pérenniser sa volonté de changement. Cependant, comme nous l'avons vu, si une personne n'est pas collaborante, elle n'aura pas le souhait de suivre des moments de formation lui permettant de développer sa conscientisation. A l'inverse, si une personne n'est pas consciente de l'importance du langage épïcène, elle n'aura pas nécessairement à cœur de collaborer à son instauration.

b. Les résistances au changement

Tout d'abord, l'analyse des données récoltées à l'aide du questionnaire nous permet de constater que les personnes n'utilisant pas ou peu le langage épïcène lorsqu'elles écrivent et que 87,50% des participant-e-s considèrent que le langage épïcène n'est pas un point important d'une lutte en faveur de l'égalité. On relève donc une forte corrélation entre l'utilisation du langage épïcène et la reconnaissance de son rôle dans l'égalité entre les genres. Ensuite, nous remarquons également que 45,83% des membres de ce même groupe considèrent que le langage épïcène est trop compliqué à employer. Mais une large majorité de participant-e-s refusent de se former à son utilisation, que ce soit par le biais de la conférence (79,17%) ou par le biais de l'atelier de sensibilisation (65,50%). Finalement, on remarque que deux tiers de ce panel ne souhaitent pas utiliser le langage épïcène dans le futur. Ainsi observons-nous ici que l'ensemble

des démarches entreprises par la HEP ne permet pas ou peu de diminuer les résistances au changement vis-à-vis du langage épïcène chez les personnes qui en expriment :

Figure 15

Les personnes ayant répondu 1 ou 2 à la question : « Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ? » [21,05% (n=114)] ont répondu de la manière suivante :		
Taux	Réponses	Questions
87,50% (n=24)	1 ou 2	Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ?
45,83% (n=24)	4 ou 5	Pensez-vous que le langage épïcène est trop compliqué à employer ?
79,17% (n=24)	non	Avez-vous assisté à la conférence du 29 octobre 2015, intitulée « Le langage comme véhicule de représentations faussées : le cas du masculin », qui a abordé la question du langage épïcène et de ses enjeux ?
65,50% (n=24)	non	Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ?
66,67% (n=24)	1 ou 2	Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ?

Nous notons également que, pour l'ensemble de notre panel, une majorité de personnes souhaite que les enseignantes et enseignants utilisent le langage épïcène dans le cadre de leur profession (57, 89%) et que les institutions scolaires devraient également l'employer (57, 89%). Nous remarquons cependant que cela ne doit pas passer par une quelconque forme d'imposition puisque plus de la moitié des sondé-e-s a indiqué s'opposer à obliger le corps étudiantin à utiliser le langage égalitaire (53,51%) et à rendre l'atelier de sensibilisation obligatoire pour le personnel de la HEP (59,65%). Finalement, nous constatons que le panel semble partagé au sujet de l'enseignement du langage épïcène aux élèves de l'école obligatoire, puisque 36,84% a indiqué s'y opposer et que 42,11% y sont favorables :

Figure 16

L'ensemble des personnes ayant participé au questionnaire ont répondu de la manière suivante.		
Taux	Réponses	Questions
57,89% (n=114)	4 ou 5	Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession ?
57,89% (n=114)	4 ou 5	Pensez-vous que les institutions scolaires devraient l'employer ?

53,51% (n=114)	1 ou 2	Souhaitez-vous obliger les membres du corps estudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ?
59,65% (n=114)	1 ou 2	Considérez-vous que l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP ?
36,84% (n=114)	1 ou 2	Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves ?
42,11% (n=114)	4 ou 5	Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves ?

Nous pouvons mettre en exergue le fait que, même lorsque l'institution ne met en place aucune forme de contrainte, les personnes présentant des résistances aux changements ne se montrent pas plus favorables à l'employer, puisque seulement 16.67% ont indiqué qu'elles participeraient à l'atelier organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité :

Figure 17

Les personnes ayant répondu 1 ou 2 à la question : « Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ? » [21.05% (n=114)] ont répondu de la manière suivante.		
Taux	Réponses	Questions
16.67% (n=24)	4 ou 5	Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ?

Lorsque l'on explore cet aspect, nous remarquons que le volontariat ne fonctionne pourtant pas, puisque plus de deux tiers (69.12%) des personnes considérant que la HEP ne devrait pas instaurer de contrainte, ont indiqué qu'elles n'allaient pas participer à la formation dispensée par l'institution :

Figure 18

Les personnes ayant répondu 1 ou 2 à la question : « Considérez-vous que l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP ? » [59,65% (n=114)] ont répondu de la manière suivante.		
Taux	Réponses	Questions
69.12% (n=68)	non	Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ?

Nous souhaitons également explorer la présence d'une forme d'hégémonie culturelle des personnes de genre masculin concernant le langage épïcène. Tout d'abord, nous avons besoin de

connaître la répartition genrée des personnes ayant répondu nominativement aux questionnaires. Il en ressort que nous avons un ratio de deux personnes de genre féminin pour une personne de genre masculin :

Figure 19

Les personnes ayant répondu au questionnaire de manière nominative [49.12% (n=114)] sont de genre :	
Taux	Genres
66.07% (n=56)	Féminin
33.94% (n=56)	Masculin

Ensuite, nous avons procédé à une analyse comparative des réponses données à certains de nos indicateurs par ces deux populations. Il en ressort que le groupe dominant présente des réponses systématiquement plus négatives que le groupe dominé. Nous analysons également que les personnes de genre féminin indiquent massivement (75.68%) souhaiter utiliser le langage épïcène à l'avenir, alors que dans le groupe dominant, ce résultat est à moins d'une personne sur deux (47.37). Quant aux trois autres indicateurs, nous mettons en exergue des résultats globaux assez négatifs. Cela prouve que, généralement, les personnes de genre masculin ne souhaitent pas l'instauration du langage épïcène et que les individus de genre féminin – influencés par l'hégémonie culturelle de l'autre groupe – partagent grandement cet avis.

Figure 20

Les personnes de genre féminin ayant répondu au questionnaire de manière nominative [32.46% (n=114)] ont répondu de la manière suivante.		
Taux	Réponses	Questions
48.65% (n=37)	4 ou 5	Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ?
75.68% (n=37)	4 ou 5	Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ?
29.73% (n=37)	1 ou 2	Considérez-vous que l'emploi du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP dans le cadre professionnel ?
32.43% (n=37)	4 ou 5	Souhaitez-vous obliger les membres du corps étudiant à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ?

Figure 21

Les personnes de genre masculin ayant répondu au questionnaire de manière nominative [16.67% (n=114)] ont répondu de la manière suivante.		
Taux	Réponses	Questions
31.58% (n=19)	4 ou 5	Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ?
47.37% (n=19)	4 ou 5	Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ?
36.84% (n=19)	1 ou 2	Considérez-vous que l'emploi du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP dans le cadre professionnel ?
26.32% (n=19)	4 ou 5	Souhaitez-vous obliger les membres du corps estudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ?

Nous avons alors analysé les questionnaires, afin d'en faire ressortir les résistances au changement exprimées lors des entretiens. Pour ce faire, nous avons extrait des retranscriptions des entretiens individuels des citations qui nous permettent de mettre en évidence les résistances aux changements exprimées par les personnes entretenues. Le codage des résistances renvoie au tableau de Bareil (2004), C2 renvoyant par exemple à la résistance indiquée à l'intersection de la colonne « C » et de la ligne « 2 » :

Figure 22

Résistances	Citations
M37	
B3	on avait décidé pour une question de clarté des documents officiels de tout mettre au masculin alors que on sait bien que notre publique majoritaire en BP c'est évidemment 95 % de fille mais on s'était déjà posé cette question pis c'était vraiment une question de clarté des textes.
A3	D'ailleurs j'imagine que la plupart des textes juridiques et pis des choses comme ça sont écrits au masculin. Je sais pas ça, je suis pas connaisseur de ça.
A2	d'autant plus que la responsable est une femme et que c'est elle qui a tranché par rapport à ça.
F1	Après quand c'est une incitation qui se transforme en directive, ça pose toujours des problèmes parce qu'on sait pas jusqu'où on doit aller.
A8	au niveau de la filière ça aurait été un travail énorme de transformer tous les documents en langage épïcène.
F4	puis par rapport à ça moi j'ai un problème de... quand on parle d'égalité pour finir, parce qu'on a un bureau de légalité ici, on parle que de l'égalité homme-femme alors que il y a d'autres égalités que l'on

	prend pas en compte, par exemple les difficultés de lecture que pourrait avoir certaines personnes avec des traits ou des points qui viennent se rajouter.
A3	on évolue dans un milieu où d'une manière générale les femmes gagnent autant que les hommes et puis il me semble pas qu'on soit dans un milieu inégalitaire.
F1	il y a des trucs qui me font rire tout simplement parce quand il faut aller changer la forme pour que ça devienne unisexe des fois c'est très compliqué.
D8	Moi je pense que si on veut vraiment faire quelque chose pour l'égalité, des sexes en l'occurrence, parce que on parle que de genre ici finalement, il faudrait faire des actions dans l'école et c'est là que ça aurait un impact sur l'égalité à mon avis.
A3	je pense pas que imposer un langage épïcène, amène plus d'égalité.
D8	Donc moi je suis plutôt favorable à certaines choses, maintenant pour moi, le langage épïcène va pas fondamentalement changer les choses.
C1	j'ai des fois l'impression qu'on est dans une société dans laquelle il y a des normes qui viennent parce que il y a eu des événements ou éventuellement justement des pressions mais qu'après, ça coûte cher à tout le monde et ça, ça serait un exemple de ce genre, j'ose presque même le mot mode, ce genre de mode là, et puis on essaie d'être politiquement correct alors on essaie de l'imposer à tout le monde et pis ça fait des normes supplémentaires qui coûtent chères à la société et au fonctionnement des institutions.
A1	Simplement, à certain moment il ne faut pas aller trop loin dans quelque chose qui n'est pas forcément quelque chose qui doit être édicté par directive justement et qui pourrait se contenter d'être une recommandation, tout dépend de comment on prend le mot directive effectivement.
D1	pour l'exemple du langage épïcène, pour moi c'est typiquement le genre de chose qui ne devrait pas être dans une directive et qui aurait dû arriver comme une recommandation ou de temps en temps on se plie à ce genre de chose quand on estime que le contexte en vaut la peine.
A3	pour tout ce qui est règlement et texte juridique moi j'aurais de la peine à imaginer que l'on puisse tout écrire en masculin féminin à chaque phrase, à chaque personne, à chaque rôle, si tant est que ça le demande.
A2	je pense que si on veut travailler vraiment sur l'égalité, c'est à dire c'est quand même l'objet qui est censé être empoigné par ce genre directive et si on veut changer quelque chose dans la société, c'est clairement au niveau de l'école que l'on peut faire quelque chose. Maintenant le langage épïcène c'est presque un détail par rapport à ça.
D5	je fais partie des gens qui pensent que de temps en temps, des discussions de fonds sur des assemblés de formateurs par exemple, seraient assez utiles. On avait ça dans l'ancien fonctionnement, on ne l'a plus maintenant et des fois je le regrette. Donc oui ça aurait été intéressant d'être consulté avant.
D5	je trouve que les filières auraient dû être consultées, ne serait-ce que pour mesurer les impacts de la directive sur le travail des gens.

C1	j'ai un groupe de séminaire ce semestre où il n'y a que des filles, alors il est évident que je m'adapte automatiquement à ça et pis ça me permet, et c'est parfois assez amusant, de mettre tout au féminin. Mais là, il y a une bonne raison.
F62	
B4	si on devait tout tout tout écrire en épïcène ça serait lourd.

On remarque ainsi que, dans le cas de l'entretien avec M37, un participant qui ne présente aucun des trois indicateurs d'assentiment, le nombre de résistances présentées est élevé. Elles touchent toutes les variables définies par Bareil (2004) dans sa grille des causes des résistances. Dans le cas de l'entretien avec F62, qui s'était montré autodéterminée, mais ni collaborative, ni consciente, nous remarquons que les résistances deviennent très rares : une seule résistance est exprimée au cours de l'entretien individuel. M63 n'a montré aucune résistance, alors que son assentiment n'est pas complet puisqu'il se montre uniquement collaborant. Enfin, F12 qui démontre un assentiment total ne présente, elle non plus, aucune forme de résistances.

Nous nous rendons ainsi compte de la stérilité de la démarche de la HEP. En effet, en décidant de se passer de toute forme d'injonction, l'institution se place dans une posture d'attente qui n'est en rien propice à l'instauration du changement. Pire, il semble que la promulgation de la directive ait un effet néfaste sur les personnes présentant des résistances.

IV. Limites de la démarche

Premièrement, notre recherche avait pour objectif principal de se concentrer uniquement sur les résistances aux changements. L'absence de personnes résistantes acceptant de participer à nos entretiens individuels nous a poussé à élargir notre champ de recherche en y incluant les concepts de collaboration, conscientisation et autodétermination, tirés de la psychologie communautaire. Cette réopérationnalisation tardive de notre recherche nous a mené à ne plus utiliser certains de nos indicateurs utilisés dans le questionnaire et dans nos entretiens. Nous considérons néanmoins que, même si nous n'avons pas traité toutes les données récoltées, cela n'entame en rien la rigueur de notre recherche.

Deuxièmement, nous remarquons que les résultats obtenus par le biais du questionnaire sont en adéquation avec les données récoltées lors des entretiens individuelles. Cependant nous considérons qu'un plus large panel de participant-e-s aux entretiens nous aurait permis d'être en mesure d'affirmer cela avec plus de conviction et de tirer des tendances plus claires et plus générales.

Deux recherches complémentaires auraient également pu être menées. D'un côté, une troisième récolte de données aurait pu être effectuée. Nous avons récolté nos données pendant la campagne d'introduction menée par la HEP. Mais, il serait intéressant de mesurer à quel point les résistances exprimées sont une réaction à cette démarche. En effet, il est possible que ces résistances s'estompent avec le temps. Une troisième étape de récolte de données permettrait donc de confirmer ou de nuancer les résultats que nous avons obtenus dans le cadre de notre recherche. D'un autre côté, il aurait également été judicieux de mener une récolte de données avant la diffusion de la directive. Cela aurait permis d'observer, par la suite, l'influence des démarches de la HEP sur l'assentiment et les résistances au langage épïcène.

V. Conclusion

Au cours de notre recherche, nous avons récolté des données à l'aide d'un questionnaire et de quelques entretiens. Cent-quatorze personnes ont participé au premiers et parmi celles-ci quatre ont accepté de participer aux seconds. Dans un premier temps, nous avons procédé à l'analyse des données ainsi récoltées à l'aide de trois marqueurs de l'assentiment que nous avons préalablement défini :

- La conscientisation

Nous avons pu déterminer que 31.58% du personnel de la HEP ayant participé à notre enquête est totalement conscient de l'utilité du langage épïcène. Nous avons également pu observer que les personnes ne présentant pas de conscientisation refusent de suivre les différents temps de formation mis en place par la HEP et d'utiliser le langage épïcène.

- L'autodétermination

47.37% des personnes ayant répondu au questionnaire indiquent qu'elles sont pleinement autodéterminées. Nous avons également relevé que les personnes qui manquent d'autodétermination ont un regard très critique envers la directive 00_14 et qu'elles ont tendance à considérer que cette dernière va trop loin.

- La collaboration

La collaboration est le marqueur d'assentiment le moins présent, puisque seul-e-s 27.19% des participant-e-s à notre recherche en ont fait preuve. Il apparaît que l'incitation ne fonctionne pas et que la collaboration nécessite souvent l'autodétermination et la conscientisation pour se développer.

Dans un second temps, nous avons analysé nos données au travers du prisme des résistances au changement. Il nous est alors apparu que, bien souvent, ce n'est pas une unique variable qui engendre la non adhésion des participant-e-s, mais plutôt un ensemble de variables.

En promulguant la directive 00_14, la HEP a souhaité amener un changement en douceur, sans forcer son personnel à utiliser le langage épïcène. Ce faisant elle a manifesté sa vision d'un changement idéal qui, comme nous l'avons vu, veut que l'ensemble des personnes d'une communauté soit conscient de l'utilité de celui-ci, qu'il se sente autodéterminé et qu'il collabore à son introduction. Pour parvenir à un tel résultat, il faut donc que les différents groupes consti-

tuant une communauté s'accordent pour mener cette démarche ensemble. Cependant notre recherche nous permet d'entrevoir un système encore trop inégalitaire pour que cela puisse se passer de la sorte.

La direction de la HEP a montré sa volonté d'amener son personnel à assentir à ce changement. Mais, manifestement, les démarches entreprises ne suffisent pas. Nos observations mettent clairement en exergue qu'un tel changement ne peut fonctionner sur la base du volontariat. Si l'institution compte l'égalité parmi ses valeurs, alors elle se doit d'imposer ce changement à son personnel tout en maintenant le travail de sensibilisation déjà entrepris.

Ce faisant, la HEP continuerait de tenter de rendre les gens conscients des enjeux du langage épïcène. Elle forcerait la collaboration et diminuerait grandement le sentiment d'autodétermination de son personnel. Ceci engendrerait évidemment un certain nombre de résistances, mais notre recherche a démontré que les personnes ne souhaitant pas utiliser le langage épïcène étaient également les plus réfractaires à son imposition. Ainsi observerions-nous une augmentation des résistances mais pas du nombre de personnes les exprimant.

La démarche actuelle de la HEP est d'attendre que son personnel développe, par lui-même, les trois marqueurs permettant l'avènement du changement afin d'instaurer ce dernier. Suite à ce travail, nous pensons qu'il serait plus judicieux d'inverser ce procédé. En effet, la HEP pourrait introduire le changement de force et, ensuite, attendre que les membres de son personnel deviennent conscients des raisons qui ont poussé leur comité de direction à introduire un tel changement.

VI. Bibliographie

Ouvrages

- Auclert H. (1898). L'Académie et la langue. *Le Radical*, pp. 2.
- Baider F. & Khaznadar E. & Moreau T. (2007). *Les enjeux de la parité linguistique, Nouvelles Questions Féministes*. Lausanne : Edition Antipodes.
- Bareil C. (2004), *La résistance au changement : synthèse et critique des écrits*. Montréal : HEC Montréal.
- Beauzée N. (1767). *Grammaire général ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage*. Paris : J. Barbou.
- Bouhours D. (1675). *Remarques nouvelles sur la langue françoise*. Paris : Sebastien Mabre-Cramoisky.
- Direction de la formation (2015). *Formations des enseignantes et enseignants, Référentiel de compétences professionnelles*. Lausanne : HEP Vaud.
- Dufort F. & Guay J. (2001). *Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social*. Québec : Les Presses de Université Laval.
- Gygax P. & Gesto N. (2007). Féminisation et lourdeur de texte. *L'année psychologique, volume (107)*, pp. 239-255.

Sites internet

Directive DRUIDE :

<http://www.vd.ch/guide-typo3/le-texte/rediger-pour-le-web/redaction-egalitaire/directive/>

Site de la Haute école pédagogique du canton de Vaud :

<https://www.hepl.ch/cms/accueil/a-propos/mentions-legales.html>

Site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales :

<http://www.cnrtl.fr/etymologie/épïcène>

VII. Annexes

a. Opérationnalisation de la recherche

Les indicateurs en gras se rapportent à notre grille d'entretien, les autres, quant à eux, se rapportent à notre questionnaire.

Concepts	Dimensions	Indicateurs
Assentiment	Conscientisation	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissez-vous le langage épïcène ? - Pensez-vous que le langage épïcène est un dérangement inutile ? - Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ? - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous l'impression que le langage n'a pas besoin d'être changé ? - Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ? - Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? - Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?
	Autodétermination	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ? - Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène ? - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Cette directive vous met-elle mal à l'aise ? Pourquoi ? - Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? <ul style="list-style-type: none"> - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ? - Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? <ul style="list-style-type: none"> - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ?

		<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ? <ul style="list-style-type: none"> - Devrait-elle faire plus de sensibilisation ? - Devrait-elle offrir plus de formation ? - Devrait- elle accorder plus de temps d’adaptation ? - Devrait-elle vous avoir préalablement consulter ? - Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ? <ul style="list-style-type: none"> - Est-il trop rapide ? - Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?
	Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que les institutions scolaires devraient l'employer ? - Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'oral ? - Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ? - Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ? - Pensez-vous que cette sensibilisation à l’emploi du langage épïcène sera/serait utile aux autres membres du personnel ? - Considérez-vous que la HEP devrait mettre en place des ateliers qui permettraient également aux membres du corps estudiantin d'apprendre à employer le langage épïcène ? - Considérez-vous que la HEP devrait inciter les membres du corps estudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession future ? - Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession ? - Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l’avez reçu ? et aujourd’hui ? - Avez-vous l’impression que le langage n’a pas besoin d’être changé ? - Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ?

		<ul style="list-style-type: none"> - Considérez-vous que l'utilisation du langage épïcène nécessite un effort trop important par rapport à ce qu'il tente d'apporter ? - Pensez-vous être en mesure de mettre en place ce changement ? - Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ? 	
Résistances	Individu	A1	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'oral ? - Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ? - Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ? - Souhaitez-vous obliger les membres du corps estudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ? - Pensez-vous que les institutions scolaires devraient l'employer ? - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous l'impression que le langage n'a pas besoin d'être changé ?
		A2	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous l'impression que le langage n'a pas besoin d'être changé ? - Cette directive vous met-elle mal à l'aise ? Pourquoi ?
		A3	<ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ? - Pensez-vous que le langage épïcène est un dérangement inutile ? - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Avez-vous l'impression que le langage n'a pas besoin d'être changé ? - Cette directive vous met-elle mal à l'aise ? Pourquoi ? - Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ?
		A4	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ? <ul style="list-style-type: none"> - Cette directive vous met-elle mal à l'aise ? Pourquoi ?

			<ul style="list-style-type: none"> - Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ? - Pensez-vous être en mesure de mettre en place ce changement ?
		A5	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l’avez reçu ? et aujourd’hui ? - Avez-vous l’impression que le langage n’a pas besoin d’être changé ? - Cette directive vous met-elle mal à l’aise ? Pourquoi ? - Pensez-vous être en mesure de mettre en place ce changement ?
		A6	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l’avez reçu ? et aujourd’hui ? - Pensez-vous être en mesure de mettre en place ce changement ?
		A7	<ul style="list-style-type: none"> - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l’avez reçu ? et aujourd’hui ? Avez-vous l’impression que le langage n’a pas besoin d’être changé ? - Cette directive vous met-elle mal à l’aise ? Pourquoi ? - Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ? - Avez-vous l’impression que le langage n’a pas besoin d’être changé ? - Cette directive vous met-elle mal à l’aise ? Pourquoi ?
		A8	<ul style="list-style-type: none"> - Pensez-vous que le langage épïcène est trop compliqué à employer ? - Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l’avez reçu ? et aujourd’hui ? - Considérez-vous que l’utilisation du langage épïcène nécessite un effort trop important par rapport à ce qu’il tente d’apporter ?
	Collectif/ Culturel	B1	<ul style="list-style-type: none"> - Trouvez-vous qu’il était nécessaire d’officialiser cela pour tendre vers plus d’égalité ? - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l’introduction du langage épïcène ?
		B2	<ul style="list-style-type: none"> - Trouvez-vous qu’il était nécessaire d’officialiser cela pour tendre vers plus d’égalité ? - Est-ce un effet de mode ?

			- Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ?
		B3	- Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession ? - Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves ? - Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ?
		B4	- Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ?
	B5	- Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ? - Est-ce un effet de mode ? - Le maintiens de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ?	
	Politique	C1	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
		C2	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
C3		- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ?	

			- Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
		C4	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
		C5	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
		C6	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
		C7	- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ? - Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ? - Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?
	Qualité de mise en œuvre	D1	- Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?

	D2	- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?
	D3	- Connaissez-vous le langage épïcène ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ? - Devrait-elle faire plus de sensibilisation ?
	D4	- Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène vous sera/serait utile ? - Avez-vous assisté à la conférence du 29 octobre 2015, intitulée « Le langage comme véhicule de représentations faussées : le cas du masculin », qui a abordé la question du langage épïcène et de ses enjeux ? - Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène sera/serait utile aux autres membres du personnel ? - Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ? - Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ? - Devrait-elle vous avoir préalablement consulter ?
	D5	- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ? - Devrait- elle accorder plus de temps d'adaptation ?
	D6	- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ? - Devrait- elle accorder plus de temps d'adaptation ?

		D7	<ul style="list-style-type: none"> - Considérez-vous que la HEP devrait mettre en place des ateliers qui permettraient également aux membres du corps étudiantin d'apprendre à employer le langage épïcène ? - Considérez-vous que la HEP devrait inciter les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession future ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?
		D8	<ul style="list-style-type: none"> - Considérez-vous que l'emploi du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP dans le cadre professionnel ? - Considérez-vous que l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP ? - Considérez-vous que la HEP devrait obliger les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ? - De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?
	Changement	F1	- Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?
		F2	- Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?
		F3	- Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?
		F4	- Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?
		F5	<ul style="list-style-type: none"> - Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ? - Est-il trop rapide ?
		F6	<ul style="list-style-type: none"> - Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ? - Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?

b. Questionnaire

Les questions du questionnaire étaient les suivantes, les réponses proposées au participant-e-s sont indiquées entre parenthèses :

1. Connaissez-vous le langage épïcène ? (Échelle allant de 1 à 5, le chiffre 1 correspondant à « Pas du tout » et le chiffre 5 à « Tout à fait »)
2. Pensez-vous que le langage épïcène est un dérangement inutile ? (idem)
3. Pensez-vous que le langage épïcène est trop compliqué à employer ? (idem)
4. Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ? (Idem)
5. Pensez-vous que les institutions scolaires devraient l'employer ? (Idem)
6. Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'oral ? (Idem)
7. Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ? (Idem)
8. Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ? (Idem)
9. Avez-vous assisté à la conférence du 29 octobre 2015, intitulée « Le langage comme véhicule de représentations faussées : le cas du masculin », qui a abordé la question du langage épïcène et de ses enjeux ? (Oui, non)
10. Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ? (Oui, non ou je ne sais pas encore)
11. Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ? (Échelle allant de 1 à 5, le chiffre 1 correspondant à « Pas du tout » et le chiffre 5 à « Tout à fait »)
12. Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène vous sera/serait utile ? (Idem)
13. Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène sera/serait utile aux autres membres du personnel ? (Idem)
14. Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène ? (Idem)
15. Considérez-vous que l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP ? (Idem)
16. Considérez-vous que l'emploi du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP dans le cadre professionnel ? (Idem)

17. Considérez-vous que la HEP devrait obliger les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ? (Idem)
18. Souhaitez-vous obliger les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ? (Idem)
19. Considérez-vous que la HEP devrait mettre en place des ateliers qui permettraient également aux membres du corps étudiantin d'apprendre à employer le langage épïcène ? (Idem)
20. Considérez-vous que la HEP devrait inciter les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession future ? (Idem)
21. Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession ? (Idem)
22. Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves ? (Idem)

c. Résultats questionnaire

Nous vous présentons ici les résultats complets de notre questionnaire.

Q1	Connaissez-vous le langage épïcène ?
Q2	Pensez-vous que le langage épïcène est un dérangement inutile ?
Q3	Pensez-vous que le langage épïcène est trop compliqué à employer ?
Q4	Pensez-vous que le langage épïcène est un point important d'une lutte en faveur de l'égalité entre les genres ?
Q5	Pensez-vous que les institutions scolaires devraient l'employer ?
Q6	Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'oral ?
Q7	Utilisez-vous le langage épïcène lorsque vous vous exprimez à l'écrit ?
Q8	Souhaiteriez-vous employer le langage épïcène dans le futur ?
Q9	Avez-vous assisté à la conférence du 29 octobre 2015, intitulée « Le langage comme véhicule de représentations faussées : le cas du masculin », qui a abordé la question du langage épïcène et de ses enjeux ?
Q10	Allez-vous participer à l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène organisé par l'Instance pour la promotion de l'égalité ?
Q11	Appréciez-vous que la HEP mette à votre disposition ce temps de formation ?
Q12	Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène vous sera/serait utile ?
Q13	Pensez-vous que cette sensibilisation à l'emploi du langage épïcène sera/serait utile aux autres membres du personnel ?
Q14	Avez-vous apprécié la directive qui encourage le personnel de la HEP et les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène ?
Q15	Considérez-vous que l'atelier de sensibilisation à l'utilisation du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP ?
Q16	Considérez-vous que l'emploi du langage épïcène devrait être obligatoire pour le personnel de la HEP dans le cadre professionnel ?
Q17	Considérez-vous que la HEP devrait obliger les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ?
Q18	Souhaitez-vous obliger les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leurs études ?
Q19	Considérez-vous que la HEP devrait mettre en place des ateliers qui permettraient également aux membres du corps étudiantin d'apprendre à employer le langage épïcène ?
Q20	Considérez-vous que la HEP devrait inciter les membres du corps étudiantin à employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession future ?
Q21	Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient employer le langage épïcène dans le cadre de leur profession ?
Q22	Considérez-vous que les membres du corps enseignant devraient enseigner le langage épïcène à leurs élèves ?

		Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	Q9	Q10	Q11	Q12	Q13	Q14	Q15	Q16	Q17	Q18	Q19	Q20	Q21	Q22
A	1	3	5	5	2	2	2	1	1	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Non	5	3	3	2	1	1	1	1	4	2	1	2
F	2	2	4	5	1	3	1	3	2	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Non	5	5	4	2	1	1	1	1	3	3	1	1
F	3	4	4	5	2	4	2	5	4	Non	Non	5	4	5	4	3	3	3	2	4	3	3	4
F	4	3	4	3	4	5	4	4	4	Oui	Non	5	4	3	5	4	3	5	5	5	5	3	3

M	5	5	2	2	1	2	3	3	3	Non	Non	4	4	4	4	1	1	1	1	2	4	2	1
F	6	3	2	3	3	4	4	4	4	Non	Non	5	4	4	4	3	3	4	4	4	4	4	5
F	7	5	1	1	5	5	5	5	5	Non	Non	5	2	4	5	1	1	1	1	3	4	5	5
M	8	4	1	2	5	5	3	4	5	Non	Non	5	4	5	5	3	4	5	4	5	5	5	5
F	9	5	1	3	4	5	1	5	4	Non	Non	3	3	4	4	1	3	3	2	2	3	4	4
F	10	4	5	5	1	3	1	3	1	Non	Non	3	2	2	2	1	3	1	1	3	3	3	3
F	11	4	1	4	5	5	2	4	4	Oui, Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	2	3	3	5	3	3	4	3
F	12	4	1	1	5	5	4	5	5	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	3	5	5	4	5	5	5	5	5	5	4
F	13	3	3	2	1	2	2	3	1	Non	Non	4	4	3	3	2	2	2	2	1	3	3	2
M	14	4	4	5	3	2	1	3	1	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	2	2	1	1	1	1	1	2	1	2	2
F	15	4	2	2	3	4	1	4	5	Oui	Non	4	4	4	4	2	4	3	4	4	4	4	2
M	16	4	2	2	1	1	3	3	3	Non	Non	1	1	2	2	2	4	2	2	3	3	2	2
F	17	4	1	2	4	4	4	3	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	4	3	3	1	3	4	3	4	3	4	1
F	18	3	1	1	2	5	4	4	5	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	3	3	5	3	3	3	2	4	4	4	3
M	19	2	4	4	2	3	2	1	2	Non	Non	3	3	3	3	1	1	1	1	3	4	3	3
F	20	5	3	4	1	2	3	4	3	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	2	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2
M	21	5	4	4	2	3	2	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	3	3	2	1	3	3	2	3	4	4	3
F	22	5	2	1	4	5	4	5	5	Non	Non	5	3	3	4	1	1	1	1	4	4	4	3
F	23	5	3	4	2	4	1	3	4	Non	Non	4	2	4	4	1	3	1	1	5	3	2	5
F	24	4	2	3	3	4	4	4	5	Non	Non	3	2	3	5	3	4	4	3	2	5	4	4
F	25	5	1	4	5	5	3	3	5	Non	Non	3	3	3	3	1	1	1	1	3	5	3	5
M	26	3	1	3	5	5	3	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	3	3	3	4	4	1	1	4	4	4	4
F	27	4	1	2	4	5	4	4	5	Oui	Non	5	5	5	5	1	4	4	3	4	4	5	4
M	28	4	3	2	1	1	2	4	3	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Non	5	2	2	3	1	1	1	1	3	1	1	1
M	29	3	4	3	1	1	1	1	1	Non	Non	3	2	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1
F	30	3	2	4	3	5	2	4	4	Non	Oui	5	5	5	5	3	4	4	4	5	5	5	4
F	31	5	1	4	2	5	4	4	5	Non	Non	3	1	1	5	2	3	1	4	2	4	4	2
M	32	4	4	3	1	2	2	4	2	Non	Non	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3

F	33	3	3	4	2	3	1	2	3	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	2	2	2	2	1	2	1	1	2	2	2	1
M	34	3	4	4	2	3	2	3	3	Non	Non	4	3	3	4	3	3	3	3	3	4	4	3
F	35	5	1	1	5	5	4	4	5	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	4	4	5	3	5	4	3	3	5	4	5
F	36	5	2	3	5	5	3	4	4	Non	Non	5	3	3	5	4	4	4	4	5	5	4	3
M	37	4	4	5	2	2	2	2	1	Non	Non	3	1	1	2	1	1	1	1	2	1	2	3
M	38	5	2	3	3	4	4	5	4	Non	Non	5	2	4	5	1	4	2	2	5	5	5	2
F	39	5	1	3	4	5	3	5	5	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	1	1	3	1	5	5	5	5
F	40	5	1	3	5	5	4	5	5	Non	Non	5	2	5	5	4	5	3	2	5	5	5	4
A	41	5	3	3	2	3	3	3	4	Non	Non	4	4	4	4	4	4	3	3	3	4	3	2
A	42	3	1	2	4	5	4	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	4	5	5	4	5	5	5	5
A	43	4	3	4	3	3	3	4	4	Non	Non	5	2	3	4	1	2	2	1	3	4	4	4
A	44	5	2	3	4	4	2	5	4	Non	Non	5	2	5	5	1	2	2	1	4	4	4	3
M	45	5	1	2	4	5	4	4	5	Oui	Non	4	1	5	3	4	4	4	4	4	4	4	4
F	46	3	5	5	1	1	1	1	1	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
A	47	1	5	1	1	1	1	1	1	Non	Non	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
A	48	3	5	3	1	1	1	1	1	Non	Non	3	1	5	3	1	1	1	1	2	2	2	2
A	49	1	1	1	5	5	2	2	5	Je n'ai pas encore pris ma décision.	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	4	4	4	5	5	4	5	5
A	50	4	2	2	3	4	4	4	4	Non	Non	3	3	3	4	3	4	4	4	4	5	4	4
A	51	5	1	1	3	4	1	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	3	5	5	4	5	3	3	3	1	4	2
A	52	5	2	2	4	5	4	5	5	Non	Non	5	2	4	4	2	2	4	4	4	5	5	2
A	53	3	4	1	2	3	1	2	2	Non	Non	3	3	3	3	1	1	1	1	3	3	3	4
A	54	4	3	2	2	4	1	3	3	Non	Non	3	2	2	2	3	3	3	2	4	3	4	2
A	55	1	1	3	4	5	1	3	5	Non	Non	5	3	4	5	4	4	3	3	4	5	5	5
A	56	5	4	4	4	5	4	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	4	4	5	3	5	4	3	4	4	4	5
A	57	4	2	3	4	4	5	4	4	Non	Non	5	2	2	5	1	4	4	2	2	3	4	5
A	58	5	3	4	3	4	1	2	3	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	4	4	3	3	3	3	3	3	4	4	5
A	59	1	5	5	1	1	1	1	1	Non	Non	5	1	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1
F	60	4	1	2	5	5	2	5	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	3	5	5	5	5	5	5	5
A	61	3	5	5	1	1	2	4	1	Non	Non	1	1	3	2	1	1	2	1	2	2	2	3

F	62	3	2	3	1	1	4	2	5	Non	Oui	5	5	5	5	1	1	4	4	5	5	5	5
M	63	1	1	1	5	5	5	5	5	Non	Oui	5	5	5	3	4	5	5	5	5	5	5	5
A	64	1	5	4	1	1	1	1	1	Non	Non	3	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1
A	65	5	2	3	5	5	2	3	3	Non	Non	5	2	4	5	1	3	4	2	5	5	3	3
A	66	4	3	3	2	3	3	4	3	Non	Non	1	1	1	1	1	3	1	1	1	1	2	1
A	67	3	3	4	2	4	1	3	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	4	4	4	2	2	2	2	3	3	3	3
M	68	5	3	4	1	3	5	3	4	Non	Non	4	1	3	2	1	1	1	1	3	3	2	1
A	69	4	2	3	4	4	4	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	3	3	4	1	2	2	2	4	4	4	4
A	70	5	1	1	5	5	5	5	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	4	5	5	2	5	5	5	5	5	5	5
M	71	3	1	2	5	5	3	4	5	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	4	5	4	4	5	5	5	2
A	72	4	1	1	4	5	1	4	5	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	3	5	5	3	3	5	5	5	5
A	73	1	3	2	4	2	1	3	3	Non	Non	1	3	4	1	1	1	4	4	2	3	3	1
A	74	2	3	2	4	3	2	4	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	2	3	3	2	2	1	1	2	2	3	2
A	75	4	2	3	4	3	4	2	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	3	4	1	1	1	1	1	3	4	4	3
A	76	3	1	3	5	5	4	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	4	5	3	3	5	5	5	5
A	77	4	1	4	1	1	2	2	1	Non	Non	2	2	2	1	1	1	1	1	2	1	1	1
A	78	5	1	4	4	4	3	4	4	Oui	Oui	5	5	5	5	3	3	3	2	4	4	4	4
A	79	5	1	2	2	2	5	5	5	Non	Non	3	3	5	4	3	3	3	3	4	4	4	4
A	80	4	2	4	2	3	4	4	3	Non	Non	3	3	3	3	3	3	2	2	4	3	3	2
A	81	4	2	2	4	4	3	4	4	Non	Non	3	2	3	4	1	1	3	1	4	3	3	2
A	82	4	3	4	2	3	3	4	3	Non	Non	2	2	2	2	1	1	1	1	2	2	3	2
A	83	4	4	5	2	3	2	4	2	Oui	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2
A	84	4	1	2	5	5	4	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	4	5	2	4	4	4	4	4	4	4
A	85	3	1	1	5	5	3	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	3	4	4	4	5	5	5	5
F	86	4	4	2	2	4	1	2	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	4	5	5	3	3	3	3	3	3
A	87	1	5	3	2	2	1	1	2	Non	Non	3	2	2	3	2	2	2	2	2	2	2	2
A	88	5	1	3	5	5	4	5	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	2	4	4	2	3	3	3	4	4	4	2
F	89	5	1	2	5	5	3	5	5	Oui	Oui	5	5	5	5	5	5	5	3	5	5	5	5
F	90	5	1	1	5	5	4	5	5	Non	Oui	5	5	5	5	3	5	3	3	3	5	5	5

M 91	5	1	3	5	5	3	4	5	Non	Non	5	5	5	5	2	4	4	4	5	5	5	4
A 92	5	5	5	1	3	1	1	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	3	3	3	3	1	5	3	3	5
A 93	2	4	4	3	3	3	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	5	4	3	4	3	3	3	3	2	3	2
A 94	5	5	3	1	1	1	1	1	Non	Non	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
A 95	4	5	3	2	3	2	2	2	Non	Non	4	3	3	2	2	2	2	2	4	3	3	3
A 96	3	2	4	2	4	3	3	1	Non	Oui	4	4	4	3	1	4	4	4	5	5	4	1
F 97	3	1	2	5	5	3	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	4	4	4	4	5	5	5	4
M 98	4	3	4	2	3	3	2	2	Non	Non	1	3	3	4	1	1	3	2	2	2	2	1
F 99	1	3	2	4	4	1	4	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	4	4	5	3	4	2	2	3	4	4	4
A 100	5	1	1	5	5	5	5	5	Non	Non	5	1	4	5	4	5	4	4	4	5	5	4
A 101	4	4	1	1	3	3	2	2	Non	Non	3	1	1	3	1	1	1	1	1	1	1	1
A 102	4	1	3	4	5	4	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	4	4	5	2	2	5	5	2	5	5	3
A 103	4	2	3	4	4	3	4	4	Non	Non	4	4	4	4	1	4	4	4	4	4	4	4
A 104	4	3	2	2	3	3	2	4	Non	Oui	5	4	3	3	3	3	4	3	4	4	2	3
F 105	5	4	3	3	4	4	5	4	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	4	5	5	4	4	5	4	5	5
F 106	4	3	4	3	3	3	3	3	Non	Non	4	2	3	3	1	2	1	1	1	3	3	3
A 107	4	3	4	2	2	2	4	2	Non	Non	2	2	2	4	1	1	1	1	3	4	4	2
A 108	5	1	3	4	3	4	3	3	Oui	Non, Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	2	4	4	2	2	2	1	3	4	3	3
A 109	3	2	3	4	4	4	3	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	4	4	4	4	3	5	4	4	3
A 110	4	1	2	4	3	4	4	4	Non	Non	3	1	3	4	1	2	1	1	5	5	4	1
A 111	4	1	4	5	5	2	4	5	Non	Non	4	4	5	4	1	5	5	5	4	4	5	5
F 112	3	1	4	3	4	3	3	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	3	4	3	3	1	4	4	1	2	4	4	4
A 113	5	5	1	5	5	4	4	5	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	5	5	5	5	5	5	5	4	4	4	5	4
M 114	4	3	4	2	4	1	3	3	Non	Je n'ai pas encore pris ma décision.	4	4	4	4	4	4	4	3	4	4	4	3

d. Grille d'entretien

Afin de mener nos entretiens nous avons construit le guide d'entretien suivant :

1. Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçu ? et aujourd'hui ?

Relances :

- a. Avez-vous l'impression que le langage n'a pas besoin d'être changé ?
- b. Cette directive vous met-elle mal à l'aise ? Pourquoi ?
- c. Est-ce que vous comprenez pourquoi la HEP a souhaité instaurer ce changement ?
- d. Considérez-vous que l'utilisation du langage épïcène nécessite un effort trop important par rapport à ce qu'il tente d'apporter ?
- e. Pensez-vous être en mesure de mettre en place ce changement ?

2. Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ?

Relances :

- a. Est-ce un effet de mode ?
- b. Le maintien de nos traditions est-il un intérêt supérieur à l'introduction du langage épïcène ?

3. Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupement féministe ?

Relances :

- a. Ce sujet étant politique, a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ?
- b. Est-ce souhaitable que des groupements politiques puissent influencer pareillement une institution comme la HEP ?

4. De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?

Relances :

- a. Devrait-elle faire plus de sensibilisation ?
- b. Devrait-elle offrir plus de formation ?
- c. Devrait-elle accorder plus de temps d'adaptation ?
- d. Devrait-elle vous avoir préalablement consulté ?

5. Le langage épïcène est-il un changement cohérent selon vous ?

Relances :

- a. Est-il trop rapide ?
- b. Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?

e. Transcriptions des entretiens individuels

Cette section contient la transcription de l'ensemble des entretiens mené au cours de notre recherche.

Entretien n°1 – sujet M37

- Quel a été votre ressenti face à cette directive ?

- Alors moi ça fait longtemps que je suis un peu mitigé avec cette histoire-là. Au niveau de la filière BP, pour laquelle je travaille aussi, parce que je suis à 40% collaborateur scientifique, on avait décidé pour une question de clarté des documents officiels de tout mettre au masculin alors qu'on sait bien que notre public majoritaire en BP c'est évidemment 95 % de filles mais on s'était déjà posé cette question pis c'était vraiment une question de clarté des textes. D'ailleurs j'imagine que la plupart des textes juridiques et pis des choses comme ça sont écrits au masculin. Je sais pas ça, je suis pas connaisseur de ça. Je me fais cette idée en tout cas et pis dans ce sens-là ben ça posait aucun problème, d'autant plus que la responsable est une femme et que c'est elle qui a tranché par rapport à ça. Après quand c'est une incitation qui se transforme en directive, ça pose toujours des problèmes parce qu'on sait pas jusqu'où on doit aller et pis cette directive elle était justement pas claire et pis si je me souviens bien il y avait même eu une précision qui a dû venir plus tard en disant pour tel et tel document, on ne va pas entrer en matière et au niveau de la filière ça aurait été un travail énorme de transformer tous les documents en langage épïcène et puis par rapport à ça moi j'ai un problème de... quand on parle d'égalité pour finir, parce qu'on a un bureau de l'égalité ici, on parle que de l'égalité homme-femme alors qu'il y a d'autres égalités que l'on prend pas en compte, par exemple les difficultés de lecture que pourrait avoir certaines personnes avec des traits ou des points qui viennent se rajouter. Alors moi je suis plutôt réfractaire à la généralisation surtout qu'on évolue dans un milieu où d'une manière générale les femmes gagnent autant que les hommes et puis il me semble pas qu'on soit dans un milieu inégalitaire. Ça, ça a été ma première réaction. Après, c'est une directive et pis qu'elle doit s'appliquer et ben on l'appliquera, ça c'est aucun problème mais le petit guide de rédaction épïcène il est à vue, là dans mon bureau et il y a des trucs qui me font rire tout simplement parce quand il faut aller changer la forme pour que ça devienne unisexe des fois c'est très compliqué. Donc voilà, moi je suis... je dirais d'une manière globale et à moins que vous me posiez des questions plus précises ça me pose problème de façon généralisée.

- Vous avez déjà un peu répondu, mais pour vous, est-ce que c'était nécessaire d'officialiser le langage épïcène pour tendre vers plus d'égalité ?

- Alors moi je pense pas. Moi je pense que si on veut vraiment faire quelque chose pour l'égalité, des sexes en l'occurrence, parce qu'on parle que de genre ici finalement, il faudrait faire des actions dans l'école et c'est là que ça aurait un impact sur l'égalité

à mon avis. Le fait que les choses dans notre milieu universitaire ou Etat de Vaud où on sait que c'est comme ça et pis que chacun, en fonction de la classe, est indifférencié au niveau du genre, je pense pas que imposer un langage épicène amène plus d'égalité.

- Ce changement, tel qu'il est formulé par la HEP dans sa directive, vous pensez qu'il est issu de quelle personne ou de quel groupement de personne ?

- Alors je pense qu'il doit avoir deux origines, j'imagine ça, c'est d'un côté, il y a bien une histoire cantonale et pis après l'application elle-même elle a probablement passé par l'instance pour la promotion de l'égalité donc en l'occurrence Muriel Guyaz, qui est payée pour ça finalement pour faire des propositions et puis voir comment ça se passe dans l'établissement. Donc je pense qu'il doit y avoir un peu des deux qui a amené à cette situation-là.

- Est-ce que vous pensez qu'il y a des pressions extérieures de mouvements dits féministes qui, que ce soit directement ou indirectement, mettent la pression sur la HEP?

- Alors ça j'en ai aucune idée, j'en ai aucune idée s'il a des pressions de groupes féministe, euh... voilà, moi je suis, dans certaines circonstances, féministe, d'ailleurs par rapport à ça mais pas forcément pour une égalité mais pour une reconnaissance de ce qu'une femme représente dans notre société et devrait représenter par rapport à tout le passé que la femme a eu dans notre société, voire dans l'histoire de l'humanité. Donc moi je suis plutôt favorable à certaine chose, maintenant pour moi, le langage épicène va pas fondamentalement changer les choses. Donc je sais pas d'où viennent les pressions extérieures, j'ai des fois l'impression qu'on est dans une société dans laquelle il y a des normes qui viennent parce qu'il y a eu des événements ou éventuellement justement des pressions mais qu'après, ça coûte cher à tout le monde et ça, ça serait un exemple de ce genre, j'ose presque même le mot mode, ce genre de mode là, et puis on essaie d'être politiquement correct alors on essaie de l'imposer à tout le monde et pis ça fait des normes supplémentaires qui coûtent chères à la société et au fonctionnement des institutions.

- D'un point de vue plus général sur les changements demandés par votre direction, que pensez-vous de leurs moyens d'introduction ?

- Moi je pense que pour certains cas, alors je sors complètement du langage épicène, mais je pense que pour certains cas c'est bien que les choses soient clairement dites. Moi je travaille tous les jours dans le cadre de la filière avec des règlements, avec des lois donc je n'ai pas de problème avec ça. Simplement, à certain moment il ne faut pas aller trop loin dans quelque chose qui n'est pas forcément quelque chose qui doit être édicté par directive justement et qui pourrait se contenter d'être une recommandation, tout dépend de comment on prend le mot directive effectivement.

- Mais le dispositif mis en place vous semble cohérent ?

- Alors pour les directives le dispositif me semble bon, pour l'exemple du langage épïcène, pour moi c'est typiquement le genre de choses qui ne devraient pas être dans une directive et qui auraient dû arriver comme une recommandation où de temps en temps on se plie à ce genre de choses quand on estime que le contexte en vaut la peine. Mais pour tout ce qui est règlement et texte juridique moi j'aurais de la peine à imaginer que l'on puisse tout écrire en masculin féminin à chaque phrase, à chaque personne, à chaque rôle, si tant est que ça le demande.

- Vous m'avez dit que vous trouviez que ce n'était pas à la HEP que ce changement devait être instauré mais peut-être plus dans les établissements scolaires. Pouvez-vous m'en dire un peu plus à ce sujet ?

- Ah moi je pense que si on veut travailler vraiment sur l'égalité, c'est-à-dire c'est quand même l'objet qui est censé être empoigné par ce genre directive et si on veut changer quelque chose dans la société, c'est clairement au niveau de l'école que l'on peut faire quelque chose. Maintenant, le langage épïcène c'est presque un détail par rapport à ça. Si on veut parler d'égalité il faut vraiment parler de ce que vaut un homme, de ce que vaut une femme dans une société démocratique comme la nôtre, c'est à dire normalement au niveau responsabilités, devoirs, respect, quelque chose de complètement paritaire. Ça c'est mon sentiment, mon vrai sentiment et il faudrait travailler dans l'école avec cette idée-là.

- Pour travailler dans l'école faudrait-il que la HEP forme mieux les futurs enseignants ?

- Il pourrait y avoir effectivement mais il y a de toute façon quelque chose. Dans la filière BP par exemple, il y a un module qui est pédagogie interculturelle et genre et ça c'est traité donc je pense que la HEP joue son rôle dans cette direction-là aussi donc c'est pris en compte. Alors maintenant est-ce qu'il en faut plus ? C'est un petit peu comme tout, bien sûr qu'il n'y en a jamais assez.

- Par rapport à ce dispositif de directive, et plus précisément sur celle portant sur le langage épïcène, est-ce que vous pensez que vous auriez dû être consulté au préalable ?

- Oui, moi je fais partie des gens qui pensent que de temps en temps, des discussions de fond sur des assemblés de formateurs par exemple serait assez utile. On avait ça dans l'ancien fonctionnement, on ne l'a plus maintenant et des fois je le regrette. Donc oui ça aurait été intéressant d'être consulté avant, et pis par ailleurs, en tant que formateur, et par ailleurs comme je travaille dans une filière, je trouve que les filières auraient dû être consultées, ne serait-ce que pour mesurer les impacts de la directive sur le travail des gens qui édictent ce genre de choses-là.

- Auriez-vous apprécié bénéficier d'un temps d'adaptation plus important ?

- Alors là, j'ai tout le temps d'adaptation que je veux parce que c'est pas contraignant à ce point-là donc voilà. Maintenant il y a certaines circonstances où je continue à ne pas utiliser un langage épïcène et d'autres où je l'utilise. Par exemple j'ai un groupe de séminaire ce semestre où il n'y a que des filles alors il est évident que je m'adapte automatiquement à ça et pis ça me permet, et c'est parfois assez amusant, de mettre tout au féminin. Mais là, il y a une bonne raison.

- De manière plus général, les changements demandés par la HEP sont -ils trop nombreux ?

- Non, je ne me sens pas persécuté par ce genre de choses-là, je trouve normal qu'une institution de ce type-là s'adapte. On est une institution qui est censée fonctionner avec l'idée que la recherche est une chose importante et la recherche ça avance toujours donc je ne suis pas choqué par ça. Je trouve que ouais, on s'adapte à la société dans laquelle on va délivrer des enseignants qui eux vont délivrer des citoyens donc il y a toujours un jeu d'aller-retour, d'adaptation qui me parait indispensable.

Entretien n°2 - sujet F12

- Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçue ? et aujourd'hui ?

- A l'époque, je trouvais que c'était plutôt bien, c'était bien que ça vienne de la direction, je trouve que c'est positif et puis j'étais un peu surprise que ça vienne si tard en fait parce que l'état de Vaud, ça fait longtemps qu'ils ont mis en place des directives et puis dans d'autres cantons, dans d'autres universités ça existe depuis très longtemps. Moi j'ai fait une année à l'étranger en Angleterre ça faisait déjà 25 ans que les mémoires devaient être écrit en langage épïcène par exemple. J'étais étonnée qu'en Suisse on ait une vingtaine d'année de retard par rapport à d'autres pays sur ce sujet-là, mais je trouvais que c'était bien et mon ressenti n'a pas changé depuis.

- Au niveau de l'effort que le personnel de la HEP doit fournir pour utiliser le langage épïcène, est-ce que vous considérez que c'est trop important ?

- Non, personnellement je ne trouve pas que ce soit un effort important de rajouter ou de choisir des mots qui soient autant masculins que féminins. Je ne trouve pas que ce soit un effort important, c'est une habitude en fait à prendre. Je ne pense pas que ce soit seulement pour le personnel mais aussi pour les étudiantes et les étudiants qui dans leur mémoire et leurs travaux devraient s'habituer à utiliser ce langage-là, notamment dans les travaux qu'ils distribuent aux élèves. Moi je vois surtout l'intérêt pour les élèves et ce qui se passe en classe. C'est de pas toujours écrire tout au masculin. J'ai par exemple des étudiantes qui font des mémoires où elle parle d'elles-mêmes au masculin ce qui me semble toujours très étrange. Et ouais, je pense que le but c'est quand même que, à l'école, sur le terrain, on puisse avoir un langage plus égalitaire et pas seulement à la HEP.

- Est-ce que vous souhaiteriez que la HEP mette plus de choses en place pour inciter les étudiantes et les étudiants à utiliser le langage épïcène ?

- Alors oui je pense que ça devrait être une exigence des travaux, en tout cas tous les travaux qui sont validés ce qui est de l'ordre des mémoires par exemple. Il faudrait que ce soit une exigence d'un respect d'un langage égalitaire.

- Quant à la formation dispensée par la HEP autant à son personnel qu'à son corps estudiantin, considérez-vous qu'elle soit suffisante ?

- Alors moi je n'ai pas suivi la formation, je sais qu'il y a des ateliers qui ont été donnés. Moi j'ai seulement lu le guide de rédaction épïcène qui nous a été distribué. Que je ne trouve pas très pratique à utiliser parce qu'il n'y a pas de table des matières, il est impossible à photocopier, il a un format qui est pas du tout pratique et puis on trouve très difficilement quand on cherche des trucs dedans. C'est pour ça que j'utilise d'autres, j'utilise le guide fait à Genève, à l'université de Genève qui est très bien fait

ou bien je regarde sur internet pour moi un guide papier c'est pas forcément ce qu'il y a de plus adéquat aujourd'hui. Je pense qu'il vaudrait mieux une petite application smartphone qui permet de par exemple vous mettez les mots que vous aimeriez traduire en langage épïcène et puis on vous donnerait les possibilités de traduction en langage épïcène ou une application en ligne ou des choses comme ça, parce que c'est vrai que maintenant on écrit tout sur ordinateur et puis c'est comme si on allait chercher un dictionnaire papier pour aller trouver des définitions. On pourrait au contraire avoir une affiche qu'on puisse mettre au mur où y puisse avoir le résumé de toutes ces informations mais je le trouve beau et esthétiquement design, du côté du design très joli c'est un bel objet mais je ne l'ai plus jamais consulté depuis que je l'ai lu. Parce que je sais pas où retrouver les choses dedans.

- Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ?

- Je pense que oui. Je pense que c'est très important. Malheureusement il y a beaucoup d'éditeurs de magazines et de journaux qui ne le font pas et je trouve ça dommage, surtout dans un métier, le métier de l'enseignement où il y a vraiment un gros investissement des femmes. Il y a énormément de femmes qui travaillent dans ce domaine, qui s'impliquent, il y a beaucoup de femmes enseignantes et je trouve qu'il y a quelque chose d'un peu injuste d'effacer le rôle aussi des femmes dans ce métier-là par le langage. Parce que symboliquement le langage c'est quand même très important, c'est aussi la prise de conscience quand on fait cet effort-là que tout n'est pas gagné du point de vue de l'égalité.

- Selon vous, le langage épïcène émane-t-il de groupements féministes ?

- Historiquement je ne sais pas, je pense mais j'en suis pas sûre. Je ne connais pas bien l'histoire de d'où vient le travail sur le langage épïcène.

- Mais au niveau de votre ressenti, avez-vous l'impression qu'il est dû à cela ?

- Je pense qu'il y a dû avoir des luttes pour la reconnaissance dans le langage des deux sexes mais je ne connais pas l'histoire du langage épïcène.

- Percevez-vous ce sujet comme un sujet politique ? et a-t-il sa place dans une institution comme la HEP ?

- Est-ce que c'est un sujet politique ? Moi je dirais plutôt que c'est un sujet citoyen plutôt lié au respect des droits de l'homme par exemple, au respect des personnes, de leur représentativité et en ce sens-là, je pense que toute institution publique plus que n'importe quelle autre encore a le devoir de promouvoir l'égalité, qu'elle soit égalité raciale, égalité de genre, entre les âges aussi ou envers les personnes handicapées. Donc en ce sens-là, si c'est en ce sens-là que c'est un sujet politique oui mais c'est pas un sujet partisan, je pense pas que ce soit un sujet lié à la gauche ou la droite. C'est un sujet plus fondamentalement sur la promotion de l'égalité dans la société donc oui, oui

je pense que la HEP a d'autant plus de responsabilités qu'elle forme de futures enseignantes et enseignants et que ceux-là vont être en rapport avec des élèves. Donc il y a un enjeu qui est énorme derrière.

- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?

Je pense qu'il est un peu faible c'est comme si on disait : ah on vous recommande de ne pas avoir un langage raciste ça serait quand même bien. Je trouve que c'est un peu léger. Je pense qu'on pourrait simplement mettre des critères dans le mémoire, comme on met des critères pour la forme des titres et la tailles des caractères, de dire ben voilà, le mémoire respecte les critères du langage épïcène.

- Vous prônez un changement plus radical, quelle serait alors la réaction de vos collègues ?

- Je crois que tout changement provoque des froissements, quel qu'il soit, de toute façon. C'est juste une question d'habitude. Je pense qu'au bout de 4-5 ans les autres façons de faire seront oubliées. Mais je pense qu'il n'y a pas seulement les travaux d'étudiants, je pense aussi qu'il y a le site web de la HEP qui est entièrement rédigé au masculin par exemple. Il y a les publications comme prisme et les publications officielles pis je pense que là aussi ce serait important de faire cet effort.

- Afin de mettre en place ce changement, la HEP devrait-elle faire plus de sensibilisation ?

- Oui mais je ne suis pas sûre que la sensibilisation suffise, je pense qu'à un certain moment il ne faut pas avoir peur de rendre quelque chose obligatoire. Dire voilà, c'est comme ça, c'est un changement que l'on a décidé de faire parce que l'on a des valeurs qui sont les valeurs suivantes à la HEP ou on veut promouvoir telle valeur. Il faut quand même que l'on soit d'accord sur certaines valeurs dans l'institution dans laquelle on travaille et puis de le rendre obligatoire. La sensibilisation ça va un certain temps, ça va sensibiliser un certain type de personnes et pis il y en a qui ne seront jamais sensibilisés.

- Devrait-elle vous avoir préalablement consulté ?

- Je pense que ce n'est pas une bonne idée, en général il y a toujours plus de refus du changement que de volontés de changement, parce que ça demande un travail supplémentaire, un effort supplémentaire et je pense que les gens qui avaient envie de faire cet effort ils le font déjà et pis on aura quand même probablement une majorité qui va dire non. Pis c'est le meilleur moyen de ne jamais changer c'est de demander un consensus absolu. De ce côté-là je ne serais pas très démocratique mais bon c'est aussi un problème. En Suisse, c'est parce qu'on a soumis au vote le droit de vote des femmes qu'on a pas eu le droit de vote des femmes pendant très longtemps.

- Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?

- Pas tellement non. J'essaie de réfléchir. Mais non je ne vois pas.

Entretien n°3 - sujet F62

- Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçue ? et aujourd'hui ?

- La directive si je m'en souviens c'était de mobiliser ce langage épïcène dans nos écrits en interne au niveau de la HEP et puis au niveau de nos communications administratives à l'extérieur. Alors comment j'ai reçu ça ? Au début je l'ai reçu en me disant que c'était une bonne chose parce que ça permettait de mettre l'accent sur ben le fait que l'on considérait, on mettait dans la même catégorie les hommes, les femmes et que en fait cette prérogative du masculin elle existait dans nos sociétés. Alors en Suisse peut-être de manière un peu plus marquée que dans d'autres pays européens, parce que moi je viens de France et que mettre l'accent sur ce langage épïcène c'était mettre l'accent sur ben ok on va faire attention à ces formes de différenciation, de ségrégation, de stéréotype donc je pense que c'est une bonne chose. Mais en même temps, je me disais c'est quand même dommage de devoir, pas légiférer parce que c'est pas une loi, on n'en est pas là, mais de donner des règles pour que les gens portent attention sur cette question de masculin féminin mais bon voilà moi j'ai trouvé que c'était plutôt une bonne chose. Après je me suis dit ça va peut-être alourdir les façons d'écrire. Déjà quand on écrit des mails on est un peu pressé et là il va falloir faire attention, rajouter, bon. Et puis aujourd'hui je ne pense pas tellement différemment non, dans la mesure où je l'ai et ben un peu mis en œuvre et où j'ai du coup moi une attention par rapport à cela et même quand j'écris à mes collègues en France j'utilise aussi ce langage épïcène et je mets certaines formules plutôt que d'autres qui reviennent assez facilement et que je trouve assez faciles à utiliser en fait.

- Considérez-vous que l'utilisation du langage épïcène nécessite un effort trop important par rapport à ce qu'il tente d'apporter ?

- Moi je pense que chacun d'entre nous, pour en parler avec certains de mes collègues, parmi les possibilités qui sont offertes par ce langage épïcène, on ne va pas écrire tout en langage épïcène, on va choisir certaines formules et formulations, voilà. Comme les formulations d'intitulés, on va mettre cher-e-s, etc. donc moi je pense que si on devait tout tout tout écrire en épïcène ça serait lourd mais je trouve que dans un message marquer par une ou deux formes montre qu'on porte attention sur cette différenciation, distinction et ben c'est l'effet garantie.

- Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ?

- Oui je pense que de toute manière, les directives permettent d'uniformiser des pratiques à moyen terme. Oui oui je pense que c'était bien.

- Le langage épïcène émane-t-il, selon vous, de groupements féministes ?

- Je n'ai pas spécialement l'impression, moi j'ai l'impression que, comment dire, il y a un bureau de l'égalité ici, qui est assez porteur et qui entraîne quand même au travers de la journée de l'égalité qu'il y a eu cette année et qui c'est sûr ce bureau de l'égalité il a été mis en place c'est par rapport au niveau politique, je veux dire en Suisse, c'est quand même quelque chose, il y a une attention qui est marquée par rapport à cette question de l'égalité. J'ai pas l'impression que non qu'il y ait eu des pressions enfin je ne crois pas après je pense que les groupes féministes tout ça s'en retrouvent ravis mais c'est une conséquence, je ne pense pas que ce soit une cause.

- Ce sujet étant politique, a-t'il sa place dans une institution comme la HEP ?

- Ben oui, bien sûr, puisque l'éducation c'est éminemment politique

- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?

- Donc euh les petites brochures c'est ça ?

- Alors le dispositif dans son ensemble, ça a été la directive, la conférence de Monsieur Gyax les ateliers et effectivement le guide de rédaction épïcène.

- Alors oui moi je trouve que c'est très bien cette déclinaison en fait qui multiplie les modalités d'accès et du coup les possibilités de se rencontrer aussi, de discuter avec les collègues. Non, je trouve que c'était bien.

- Devrait-elle faire plus de sensibilisation ?

- Non, je ne crois pas, parce que après il y a un seuil. Si on le dépasse, c'est trop, trop d'informations nuit à l'information.

- Devrait-elle vous avoir préalablement consulté ?

- Non, on n'a pas besoin d'être consulté sur tout, tout le temps. Voilà quoi. Surtout que dans la mesure où après on entre dans le, on met en œuvre ou on reste libre en fait alors voilà.

- Aurait-il fallu plus de formation ?

- Oui, moi je pense qu'il faut faire des piqûres de rappel. Moi je pense qu'il faut que soient proposés des moments de formation, peut-être qu'il y ait des événements, tu vois quand il y a eu la journée égalité ben ça aurait peut-être valu la peine qu'il y ait un atelier aussi ou qu'il y ait une petite animation. Je pense que la formation elle peut passer aussi par des micro- événements, ouais des petits ateliers, des petits événements sur le temps de la pause, quelque chose peut être d'un peu moins formel qu'une formation en atelier.

Faudrait-il également plus former les étudiants et les étudiantes ?

- Oui oui, bien sûr. Evidemment.

Vous avez participé à la journée de formation en tant qu'animatrice d'un des ateliers.

- Est-ce que le contenu de cet atelier est également utilisé avec le corps étudiantin ?

- Alors justement, du coup, c'est un atelier que j'ai conduit avec [REDACTED], ma collègue et on a décidé de transporter le contenu de cet atelier dans notre cours de didactique des sciences et même on souhaiterait même imaginer un module d'approfondissement en 3^{ème} année de bachelor sur cette question de l'égalité dans les sciences, dans l'accès à l'enseignement scientifique.

- Le langage épïcène est-il un changement qui va trop vite ?

- Non, ça va, mais je pense qu'il faudrait pouvoir si essayer, c'est pour ça que je vous parle d'atelier un peu interactif, des événements un peu ludiques, voilà. Je pense qu'il faut que ça prenne un tour un peu plus ludique, un peu plus léger pour que ça passe.

- Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?

- Je sais pas, ça fait pas longtemps que je suis là, je suis arrivée en septembre alors ça va être difficile de vous répondre. Mais euh depuis que je suis là, pas spécialement après c'est plus sur le long terme.

Entretien n°4 - sujet M63

- Quel a été votre ressenti face à cette directive lorsque vous l'avez reçue ? et aujourd'hui ?

- Moi j'ai trouvé très bien comme ils ont présenté ça, par le petit fascicule par des euh voilà euh c'est quelque chose qui m'a toujours interpellé pis un peu dérangé, c'est vrai que moi j'ai toujours été même plus loin, pas que l'épicène mais que ce qu'on faisait habituellement en mettant les choses dans le bon ordre parce que je trouve que voilà, il y a une égalité aujourd'hui qui n'est pas présente dans l'écrit ni dans l'oral d'ailleurs et euh j'ai trouvé très intéressant et j'ai été content de pouvoir participer à ce, à cette mini formation, en fin à ces, à tout ça. Aujourd'hui ça m'a changé ma manière d'écrire oui, parce que je fais attention aussi à la forme pour être standard on va dire, puisque y a ben ces points ou ces traits d'union à la place des parenthèses donc par exemple mais euh voilà, enfin j'essaie de tourner mes phrases de manière épicène.

- Considérez-vous que l'utilisation du langage épicène nécessite un effort trop important par rapport à ce qu'il tente d'apporter ?

- Alors moi je l'ai pas pris comme une directive, une demande de changement, je l'ai plutôt pris comme une proposition. Euh, j'ai pas eu l'impression qu'on était forcé de le faire donc pour moi c'est pas un effort du tout. Parce que ça va dans mon sens donc c'était une aide pour le faire mieux et pour moi ça m'a pas coûté quoi que ce soit. Au contraire, je suis content d'avoir un, de pouvoir suivre une façon de faire, et je trouve intéressant parce que j'aime bien écrire, je suis pas écrivain mais je trouve que ouais, c'est enrichissant de devoir réfléchir à tourner ses phrases dans le bon sens et trouver les bons mots.

- Trouvez-vous qu'il était nécessaire d'officialiser cela pour tendre vers plus d'égalité ?

- Alors là aussi enfin c'est dans ce sens-là que je disais tout à l'heure que j'ai pas l'impression que c'était une, j'ai pas l'impression que c'est contraignant. Euh moi je trouve oui que c'est nécessaire que ce serait même nécessaire d'aller plus loin euh parce que y a encore plein de gens qui ne le font pas. Mais en même temps, il y a plein des gens qui dans leur vie de tous les jours enfin, ils sont pas épicènes pas que dans l'écrit mais dans l'attitude.

- Pensez-vous que la HEP aurait dû imposer cette directive avec plus d'insistance ?

- Moi je pense, oui, je pense que ça devrait être voilà, on devrait insister plus là-dessus. On est quand même la formation des futurs enseignants. Je vois, je m'occupe pas des enseignants en primaire ou pour le moment j'ai plus affaire à des adultes plus âgés on va dire, mais j'ai pu suivre certain cours et voir un peu la manière de s'exprimer des

plus jeunes et euh, je trouve que si, ben déjà toute la partie faculté de l'école s'exprimait de manière plus épicène et s'intéressait à cette manière de s'exprimer et transmettait ça, on ferait boule de neige. Alors qu'aujourd'hui je trouve que c'est un peu, c'est une approche qui est un peu superficielle, dans la masse des gens hein. Je dis pas qu'elle l'est dans la démarche, mais j'ai l'impression que ça touche pas tellement de monde que ça, en tout cas dans ce que je vois passer comme texte, et euh voilà, souvent je me dis mince c'est pas épicène ça.

- Faudrait-il imposer aux étudiantes et aux étudiants l'utilisation du langage épicène ?

- Alors j'aime pas le mot imposer mais je pense qu'on devrait le proposer, le suggérer puis l'expliquer. Justement si en tant qu'enseignant à la HEP on s'exprime comme ça et on explique pourquoi on le fait, je pense que naturellement les futurs enseignants enfin les étudiants le feraient aussi. Après, ça serait de voir s'il faut imposer ça, mais je veux pas passer pour un vieux con, enfin ou être à contre-courant. On voit les réformes de l'orthographe, pour moi c'est une aberration euh, je trouve dommage de laisser tomber certaines choses. C'est clair que la langue française est une langue vivante alors il y a certaines choses qu'il faut faire évoluer mais pas les bases de grammaire par exemple. Donc pour moi l'épicène c'est comme la grammaire, ça devrait être appris dans les écoles en disant : « ah ben voilà, on écrit ça comme ça », si vous voulez le faire juste. Après, les gens s'expriment comme y veulent, mais, euh, je pense oui qu'on devrait aller un peu plus loin.

- Aller plus loin, ça pourrait vouloir dire donner plus de cours sur le sujet aux futur-es enseignantes et enseignants qui suivent une formation ici ?

- Alors justement c'est ce que je voulais dire. Je sais pas si on devrait donner des cours là-dessus ou si on devrait plus insister auprès des enseignants pour qu'y passent le message, je sais pas. Enfin voilà, je sais pas quel serait le mieux mais d'une manière ou d'une autre, je pense que ça doit faire toute la, toute la colonne quoi.

- Le langage épicène émane-t-il, selon vous, de groupements féministes ?

- Non, j'ai pas cette impression-là. Alors j'ai un peu eu cette impression là pendant, je sais pas comment elle appelait ça, ce cours, ce séminaire qu'on a eu où là il y a eu des remarques que je trouvais, pas déplacées mais presque, quelque part on a un peu l'impression d'inverser. Comme on dit c'est, euh, c'est pas misogyne c'est, heu, quand c'est l'inverse ?

- Misandre

- Misandre, voilà. J'ai un peu l'impression que des fois on déborde à vouloir être équitable, des fois ça passe un peu de l'autre côté. Euh mais pour moi l'épicène c'est pas ça, c'est vraiment, c'est même pas une recherche d'équité, ça devrait être une normalité, enfin, c'est pas de la galanterie, c'est de la courtoisie. La galanterie c'est vraiment l'homme envers la femme, et puis la courtoisie c'est tout le monde envers tout le

monde. C'est aussi, être épicène c'est aussi être courtois envers qu'envers les femmes, parce qu'y a des tournures de phrases, des accords qui font que de mettre l'homme la femme pis après d'accorder à l'homme je trouve que c'est aussi déplaisant pour l'un que pour l'autre. Euh pis c'est déplaisant à lire alors que simplement en inversant, euh, il y a une fluidité qui est plus naturelle pour moi. Voilà c'est naturel.

- De votre point de vue, comment la direction devrait-elle instaurer un tel changement ? Que pensez-vous du dispositif mis en place ?

- Alors bon moi je trouve bien, je sais pas vraiment dans une organisation, une institution comme la HEP, je sais pas comment ils auraient pu faire autrement, euh, je vous avoue, j'ai pas trop réfléchi. J'ai trouvé intéressant comme c'était fait. J'ai surtout trouvé intéressant les gens qui le faisaient alors je me rappelle plus du nom de la personne de la HEP qui s'occupe de ça, mais qui parlait de manière parfaitement épicène et j'ai trouvé ça très probant parce que ça montrait que c'était pas compliqué. C'est un changement qui pour moi n'est pas contraignant. Ca demande peut-être un peu de réflexion au début, mais, euh, et je trouve qu'autant dans les écrits, enfin je l'ai pas vu comme quelque chose qu'on m'imposait ou comme une contrainte. Je l'ai vu vraiment comme une information qui permet d'évoluer donc je trouve que ça a été très bien fait. Maintenant voilà, encore une fois, j'ai pas réfléchi à comment moi je l'aurais fait.

- Aurait-il fallu plus de sensibilisation ?

- Alors je pense qu'il faudrait que ce soit sur le continu un peu. Parce que on voilà, c'est comme de lire un fascicule rapidement, après on met en pratique. Il y a des choses que l'on a retenues, des choses qu'on oublie et je pense que ça serait bien d'offrir un soutien, un petit peu, enfin voilà, un peu plus continu.

- Un soutien qui prendrait la forme de moments de formation ?

- Oui, ça pourrait être des petits séminaires, ça pourrait être des choses qui sont pas obligées d'être très très long mais voilà, un peu étalé.

- La direction aurait dû préalablement vous consulter ?

- Alors on peut toujours, pour moi c'est, encore une fois, comme c'est pas contraignant, ça permet d'évoluer, c'est informatif. Euh non moi je trouve que c'est naturel que là, la HEP euh passe ou ait cette sensibilité à l'épicène donc euh voilà c'est pas comme imposer aux gens de plus faire quelque chose, de plus boire de café dans l'école où finalement on dirait : « pourquoi ? » L'épicène je pense qu'il y a personne qui se pose la question. Moi ça ne me viendrait pas l'esprit dire mais euh je suis pas d'accord. Il y a pas être d'accord ou pas, c'est une correction.

- Vous demande-t-on des changements similaires trop souvent ? Si oui, lesquels ?

- Alors je peux pas vous le dire, je suis pas là depuis assez longtemps. Moi j'ai commencé au mois de septembre l'année passée donc euh voilà, moi c'est la première

chose qui est venue comme ça euh mais encore une fois ça m'a pas perturbé donc je trouve que si y en a d'autres, ça sera bienvenu quoi. Je trouve assez intéressant d'avoir des nouvelles méthodes. J'aime bien quand les choses bougent. Je viens du monde de l'industrie un peu, pas de l'industrie qui fabrique des machines, mais euh, du monde privé où le rythme est très soutenu, la concurrence est rude et les besoins de changement sont permanent, donc ici je trouve que c'est assez calme.

En octobre 2015, la direction de la Haute école pédagogique du canton de Vaud décide d'inciter son personnel à utiliser le langage épïcène en promulguant la *Directive 00_14 : Respect du principe d'égalité dans les communications de la HEP* et en mettant en place un dispositif de sensibilisation facultatif.

Par le biais de cette recherche, nous tentons de mettre à jour les réactions du personnel de la HEP engendrées par cette directive et ce dispositif. Pour ce faire, nous avons sélectionné deux instruments de récolte de données : un questionnaire – destiné à l'ensemble du personnel – et des entretiens individuels ciblés. Cent-quatorze personnes ont répondu au questionnaire et quatre membres du personnel ont participé aux entretiens. Afin d'analyser ces données récoltées, nous avons utilisé deux approches. La première s'appuie sur les concepts empruntés à la psychologie communautaire de collaboration, conscientisation et autodétermination. Elle nous a permis de connaître la propension des membres du personnel à donner leur assentiment au changement induit par la directive ainsi que leur ressenti vis-à-vis du langage épïcène et de son introduction par la direction de la HEP. La seconde se fonde sur la notion de résistances au changement, tirée du champ de la psychologie du travail et des travaux de Céline Bareil. Nous avons ainsi pu explorer les résistances que le langage épïcène suscite et qui empêchent encore la majorité de la population ciblée de l'utiliser.

Grâce à notre étude, nous avons pu mettre en évidence des pistes qui permettraient de provoquer un changement plus efficace malgré le contexte d'une hégémonie culturelle très prégnante.

Mots clefs : langage épïcène, assentiment, conscientisation, collaboration, autodétermination, résistances au changement